

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**Union - Travail - Justice**



---

**MISSION INTERMINISTERIELLE  
STRATEGIE ECONOMIQUE**

---

**PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE**

**ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025**

**Les PAP sont présentés dans des documents par mission.**

**La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.**

**La présentation de chaque mission détaille :**

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :**

**La présentation du cadrage stratégique du programme :**

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

**La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

**La justification des crédits au premier franc CFA**

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b><u>MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b>PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	7
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	8
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
<b>RECAPITULATION DES CREDITS</b>	<b>11</b>
<b><u>PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE</u></b>	<b><u>15</u></b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>16</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	16
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	17
PRESENTATION DES ACTIONS	18
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>20</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	20
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	22
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>30</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	30
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	33
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>34</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	34
AUTRES DEPENSES	35
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>38</b>
<b><u>PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR</u></b>	<b><u>39</u></b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>40</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	40
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	40
PRESENTATION DES ACTIONS	41
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>43</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	43
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	45
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>52</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	52
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	55
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>56</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	56
AUTRES DEPENSES	57
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>60</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>62</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	62
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	62
PRESENTATION DES ACTIONS	63
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>64</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	64
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	65
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>72</b>

PROPOSITIONS BUDGETAIRES	72
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	74
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>75</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	75
AUTRES DEPENSES	76
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>78</b>
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>80</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	80
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	80
PRESENTATION DES ACTIONS	81
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>82</b>
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	82
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	83
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b>	<b>88</b>
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	88
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	90
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>91</b>
DEPENSES DE PERSONNEL	91
AUTRES DEPENSES	92
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>95</b>

# MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE

# PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission "**Stratégie économique**" portée par le Ministre chargé de l'économie et des participations.

## PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "**Stratégie économique**" est notamment chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement sur les pans de politiques associées aux quatre programmes ci-après :

- "Elaboration et pilotage de la politique économique" ;
- "Concurrence et protection du consommateur" ;
- "Appui à la stratégie d'investissement" ;
- "Pilotage et soutien à la politique de régulation et de stratégie économique".

De manière précise, la mission couvre les aspects de politiques ci-après :

- conception de la politique économique et sociale de l'Etat ;
- analyse, orientation et promotion de l'économie nationale ;
- proposition de mesures de politiques fiscales en vue d'accompagner le développement des activités économiques ;
- études d'impacts économique et social à court terme ;
- élaboration de prévisions à court terme ;
- veille stratégique ;
- contrôle du respect de la réglementation en matière de concurrence et de consommation ;
- Prise de participations auprès des partenaires privés (Grands groupes internationaux, entreprises paraétatiques, secteur bancaire) ;
- régulation du marché des assurances, couverture et protection du patrimoine assurable de l'Etat.

Le champ de la mission est en adéquation avec les missions des ministères de la fonction publique, pour les décisions en rapport avec la gestion des ressources humaines.

Cette mission ne couvre pas les aspects suivants : Formation verticale des ressources humaines relevant de la mission Fonction publique.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission **Stratégie Économique** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme 871	4	3	11	3	2	0
Programme 878	4	1	9	9	0	0
Programme 887	0	6	0	7	5	0
Programme 885	2	0	8	0	0	3
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat.

## PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les textes suivants encadrent la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue pour cela. Il s'agit de :

- Ordonnance n°14/PR-MF du 29 mars 1966, relative au dépôt des fonds des établissements et organismes publics ;
- Décret n°0332/PR/MEEDD du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable ;
- Décret N°000378/PR/MFPRAMF portant création, attribution, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Services de Ministère ;
- Décret N°1207/PR du 17 novembre 1977 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- Décret n°000665/PR/MEFBP portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation ;
- Décret n°414/PR/MFEBPP du 19 avril 1999 portant réorganisation de la Direction nationale des assurances ;
- Décret n°0018/PR/MJDSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes dans les ministères ;
- Décret n°0328/PR/MEITPTHTAT du 28 janvier 2013 portant attribution et organisation du ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transport, de l'Habitat, du Tourisme, chargé de de l'Aménagement du Territoire ;
- Décret n°0461/PR/MEITPTHTAT portant création et organisation de la Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok ;
- Loi n°036/2018 du 08 février 2019 portant réglementation des Zones d'Investissement Spéciales ;
- Loi n°005/2012 portant ratification de l'ordonnance n°0000002/PR/2012, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques ;
- Décret n°0931/PR portant promulgation de la loi n°010/2011 portant réglementation des Zones Economiques à Régimes privilégié (ZERP) en République Gabonaise ;
- Décret n°0311/PR/MPIIHAT du 25 septembre 2014 portant création de l'ANPI ;
- Décret N° 108/PR/MEP du 27 février 2024 portant création, attribution et organisation de la Direction Générale des Participations.

## PRINCIPALES REFORMES

Les principales mesures/réformes de la mission sont :

- ✓ Pour le programme **Elaboration et pilotage de la politique économique** :
  - l'élaboration du tableau de bord prospectif ;
  - l'analyse sur l'impact économique et social des décisions fiscales adoptées par le Gouvernement ;
  - la gestion des participations de l'Etat
  
- ✓ Pour le programme **Concurrence et protection du consommateur** :
  - les "équipements scientifiques de laboratoire, de recherche, de santé et d'hygiène" : équipements de laboratoire, au contrôle de qualité des réactifs et des produits de laboratoire à usage diagnostique pour renforcer la détection des anomalies ;
  - l'observatoire des prix : cadre concerté et réglementaire pour permettre à la DGCC de surveiller l'évolution des prix des produits et services dans trois (3) secteurs (les denrées de première nécessité, les matériaux de construction et l'immobilier), à partir des observations, données des administrations partenaires ;
  - la tenue de la "journée mondiale des droits des consommateurs" : à l'initiative de l'organisation internationale des consommateurs. La JMDC est organisée chaque année sous l'égide de l'ONU pour la promotion des droits du consommateur ;

- le « numéro vert #8085 » : avec une redevance annuelle obligatoire auprès de l'ARCEP. Il permet aux consommateurs, y compris les opérateurs économiques, de joindre gratuitement les services de la DGCC pour s'informer et dénoncer les anomalies constatées sur le marché (le non-respect des homologations des prix, les contrôleurs véreux, etc.) ;
  - la régulation du secteur des assurances ;
- ✓ Pour le programme **Appui à l'investissement** :
- les réformes sur la promotion des investissements ;
  - la rédaction du code des investissements au Gabon.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

Dans cette rubrique, on présente succinctement les éléments clés de l'évolution des performances ou des résultats obtenus au cours des dernières années, les éléments clés en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques les plus représentatifs de la mission. On rappelle les contraintes budgétaires fixées à la mission et les choix stratégiques opérés en conséquence.

## OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

### OBJECTIF N°1 : SUIVRE L'ACTIVITE ECONOMIQUE, AMELIORER LA COMPETITIVITE ET PROMOUVOIR LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Journées économiques ;
- **Résultat annuel attendu 2** : apport sur l'examen et l'analyse du dispositif fiscal ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Rapport d'analyse de l'impact des exonérations et des incitations fiscales ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Tableau de Bord de l'Economie ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Note de Conjoncture Trimestrielle ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Rapports de missions de contrôle et d'encadrement des EMF ;
- **Résultat annuel attendu 7** : 300 hectares de plantation de cacao et de café réhabilités ;
- **Résultat annuel attendu 8** : 300 tonnes de cacao et de café achetés ;
- **Résultat annuel attendu 9** : 100 hectares de blocs agroindustriels réhabilités.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans la démarche d'organisation des journées économiques thématiques	%	10	100	100	100	100
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du Rapport sur l'examen et l'analyse du dispositif fiscal contenu dans la Loi de finances 2024 favorisant l'attractivité des IDE pour soutenir la diversification économique des différents secteurs d'activités	%	0	25	50	100	100
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du Rapport d'analyse de l'impact des exonérations et des incitations fiscales accordés aux opérateurs économiques des secteurs hors pétrole	%	0	30	60	100	100

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Date limite de production du TBE	Date	Juillet 2023	30-avr	30-avr	30-avr	30-avr
Nombre de Notes de Conjoncture Trimestrielle produites	Nombre	4	4	4	4	4
Nombre de Rapports de missions de contrôle et d'encadrement des EMF	Nombre	2	2	2	2	2
Nombre d'hectares de plantation de cacao et de café réhabilités	Nombre	0	275	300	300	300
Nombre de tonnes de cacao et de café achetés	Nombre	93.2	300	300	300	300
Nombre d'hectares de blocs agroindustriels réhabilités	Nombre	0	80	100	100	100

Source des données : DGEPPF

## OBJECTIF N°2 : PROTEGER ET ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Un taux de dépotage réalisé à la hausse 100% d'ici 2027 ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Un nombre de paramètres analytiques augmenté ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Un nombre d'échantillons analysés plus élevé ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Un nombre de paramètres maîtrisés lors des essais inter laboratoires ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Maintien de l'accréditation de 100% d'ici 2027.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de dépotage réalisé	%	65	70	80	100	100
Nombre de paramètres analytiques	Nombre	30	30	35	40	50
Nombre d'échantillons analysés (3)	Nombre	3500	3500	4500	5000	6000
Nombre de paramètres maîtrisés lors des essais inter laboratoires	Nombre	100	100	100	100	100

Source des données : DGCCRF

## Objectif N° 3 : AMENAGER UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT URBAIN

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Commercialisation des parcelles de la zone Nord
- **Résultat annuel attendu 2** : Réalisation des travaux de la zone Centre
- **Résultat annuel attendu 3** : Commercialisation des parcelles de la zone Centre
- **Résultat annuel attendu 4** : Réalisation du bâtiment des Nations Unies

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Commercialisation des parcelles de la zone Nord	Nombre	ND	9	3	ND	13
Réalisation des travaux de la zone Centre	Pourcentage	ND	25%	70%	90%	100%
Commercialisation des parcelles de la zone Centre	Nombre	ND	10	1	8	19
Réalisation du bâtiment des Nations Unies	Pourcentage	ND	20%	25%	50%	100%

**Source des données** : FGIS

# RECAPITULATION DES CREDITS

## RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>27.871</b>	<b>Elaboration et pilotage de la politique économique</b>	<b>18 436 837 273</b>	<b>24 852 248 798</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>18 436 837 273</b>	<b>24 852 248 798</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>
27.871.1	Politiques économiques et de développement	6 037 823 337	12 453 234 863	8 520 000 000	20 973 234 863	20 973 234 863	20 973 234 863	6 037 823 337	12 453 234 863	8 520 000 000	20 973 234 863	20 973 234 863	20 973 234 863
27.871.2	Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	8 891 195 744	8 891 195 744	-	8 891 195 744	8 891 195 744	8 891 195 744	8 891 195 744	8 891 195 744	-	8 891 195 744	8 891 195 744	8 891 195 744
27.871.3	Protection du droit de propriété foncière	3 109 910 205	3 109 910 205	-	3 109 910 205	3 109 910 205	3 109 910 205	3 109 910 205	3 109 910 205	-	3 109 910 205	3 109 910 205	3 109 910 205
27.871.4	Coordination et contrôle des participations	115 062 790	115 062 790	-	115 062 790	115 062 790	115 062 790	115 062 790	115 062 790	-	115 062 790	115 062 790	115 062 790
27.871.5	Gestion du portefeuille et des restructurations	282 845 197	282 845 197	-	282 845 197	282 845 197	282 845 197	282 845 197	282 845 197	-	282 845 197	282 845 197	282 845 197
<b>27.878</b>	<b>Concurrence et protection du consommateur</b>	<b>4 241 809 207</b>	<b>3 923 987 209</b>	<b>432 415 453</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 241 809 207</b>	<b>3 923 987 209</b>	<b>432 415 453</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>
27.878.1	Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services	1 440 256 159	1 122 434 160	432 415 453	1 554 849 613	1 554 849 613	1 554 849 613	1 440 256 159	1 122 434 160	432 415 453	1 554 849 613	1 554 849 613	1 554 849 613
27.878.2	Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	2 487 894 585	2 487 894 585	-	2 487 894 585	2 487 894 585	2 487 894 585	2 487 894 585	2 487 894 585	-	2 487 894 585	2 487 894 585	2 487 894 585
27.878.3	Protection des intérêts économiques des consommateurs	13 799 022	13 799 022	-	13 799 022	13 799 022	13 799 022	13 799 022	13 799 022	-	13 799 022	13 799 022	13 799 022
27.878.4	Régulation du secteur des assurances	299 859 442	299 859 442	-	299 859 442	299 859 442	299 859 442	299 859 442	299 859 442	-	299 859 442	299 859 442	299 859 442
<b>27.885</b>	<b>Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique</b>	<b>9 894 785 389</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>-</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>9 894 785 389</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>-</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>
27.885.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	3 524 949 688	2 055 359 227	-	2 055 359 227	2 055 359 227	2 055 359 227	3 524 949 688	2 055 359 227	-	2 055 359 227	2 055 359 227	2 055 359 227
27.885.2	Coordination administrative	6 369 835 701	6 369 835 701	-	6 369 835 701	6 369 835 701	6 369 835 701	6 369 835 701	6 369 835 701	-	6 369 835 701	6 369 835 701	6 369 835 701
<b>27.887</b>	<b>Appui à l'investissement</b>	<b>7 976 359 485</b>	<b>3 483 270 693</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>7 976 359 485</b>	<b>3 483 270 693</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>
27.887.1	Promotion des investissements et PPP	1 853 794 815	2 343 724 884	-	2 343 724 884	2 343 724 884	2 343 724 884	1 853 794 815	2 343 724 884	-	2 343 724 884	2 343 724 884	2 343 724 884

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
27.887.2	Amélioration du climat des affaires	6 122 564 670	1 139 545 809	4 562 851 056	5 702 396 864	5 702 396 864	5 702 396 864	6 122 564 670	1 139 545 809	4 562 851 056	5 702 396 864	5 702 396 864	5 702 396 864
<b>Total pour la mission Stratégie économique</b>		<b>40 549 791 353</b>	<b>40 684 701 627</b>	<b>13 515 266 509</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>40 549 791 353</b>	<b>40 684 701 627</b>	<b>13 515 266 509</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

## RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement						
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP			
<b>27.871: Elaboration et pilotage de la politique économique</b>	<b>18 436 837 273</b>	<b>24 852 248 798</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>18 436 837 273</b>	<b>24 852 248 798</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>33 372 248 798</b>			
Titre 2. Dépenses de personnel	3 439 083 178	3 439 083 178	-	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178	-	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 850 665 843	1 496 781 023	8 520 000 000	10 016 781 023	10 016 781 023	10 016 781 023	1 850 665 843	1 496 781 023	8 520 000 000	10 016 781 023	10 016 781 023	10 016 781 023	10 016 781 023
Titre 4. Dépenses de transfert	2 764 006 752	3 646 156 426	-	3 646 156 426	3 646 156 426	3 646 156 426	2 764 006 752	3 646 156 426	-	3 646 156 426	3 646 156 426	3 646 156 426	3 646 156 426
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 383 081 500	16 270 228 171	-	16 270 228 171	16 270 228 171	16 270 228 171	10 383 081 500	16 270 228 171	-	16 270 228 171	16 270 228 171	16 270 228 171	16 270 228 171
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.878: Concurrence et protection du consommateur</b>	<b>4 241 809 207</b>	<b>3 923 987 209</b>	<b>432 415 453</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 241 809 207</b>	<b>3 923 987 209</b>	<b>432 415 453</b>	<b>4 356 402 662</b>			
Titre 2. Dépenses de personnel	2 992 601 456	2 992 601 456	-	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456	-	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 042 389 582	724 567 583	432 415 453	1 156 983 036	1 156 983 036	1 156 983 036	1 042 389 582	724 567 583	432 415 453	1 156 983 036	1 156 983 036	1 156 983 036	1 156 983 036
Titre 4. Dépenses de transfert	206 818 170	206 818 169	-	206 818 169	206 818 169	206 818 169	206 818 170	206 818 169	-	206 818 169	206 818 169	206 818 169	206 818 169

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.885: Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique</b>	<b>9 894 785 389</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>-</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>9 894 785 389</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>-</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	3 905 313 111	3 127 000 509	-	3 127 000 509	3 127 000 509	3 127 000 509	3 905 313 111	3 127 000 509	-	3 127 000 509	3 127 000 509	3 127 000 509
Titre 3. Dépenses de biens et services	623 010 187	731 732 328	-	731 732 328	731 732 328	731 732 328	623 010 187	731 732 328	-	731 732 328	731 732 328	731 732 328
Titre 4. Dépenses de transfert	5 366 462 091	4 366 462 091	-	4 366 462 091	4 366 462 091	4 366 462 091	5 366 462 091	4 366 462 091	-	4 366 462 091	4 366 462 091	4 366 462 091
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.887: appui à la stratégie d'investissement</b>	<b>7 976 359 485</b>	<b>3 483 270 693</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>7 976 359 485</b>	<b>3 483 270 693</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 103 794 815	1 103 794 815	-	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	-	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 983 018 861	489 930 070	4 562 851 056	5 052 781 125	5 052 781 125	5 052 781 125	4 983 018 861	489 930 070	4 562 851 056	5 052 781 125	5 052 781 125	5 052 781 125
Titre 4. Dépenses de transfert	1 889 545 808	1 889 545 808	-	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808	-	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808
<b>Total pour la mission Stratégie économique</b>	<b>40 549 791 353</b>	<b>40 684 701 627</b>	<b>13 515 266 509</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>40 549 791 353</b>	<b>40 684 701 627</b>	<b>13 515 266 509</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>	<b>54 199 968 135</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	11 440 792 560	10 662 479 958	-	10 662 479 958	10 662 479 958	10 662 479 958	11 440 792 560	10 662 479 958	-	10 662 479 958	10 662 479 958	10 662 479 958
Titre 3. Dépenses de biens et services	8 499 084 473	3 443 011 003	13 515 266 509	16 958 277 512	16 958 277 512	16 958 277 512	8 499 084 473	3 443 011 003	13 515 266 509	16 958 277 512	16 958 277 512	16 958 277 512
Titre 4. Dépenses de transfert	10 226 832 820	10 108 982 494	-	10 108 982 494	10 108 982 494	10 108 982 494	10 226 832 820	10 108 982 494	-	10 108 982 494	10 108 982 494	10 108 982 494
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 383 081 500	16 470 228 171	-	16 470 228 171	16 470 228 171	16 470 228 171	10 383 081 500	16 470 228 171	-	16 470 228 171	16 470 228 171	16 470 228 171
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

Numéro et intitulé du programme	EFFECTIFS					Total Effectifs 2025 (a + Ecart)
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>PROGRAMME N° XXXX :xxxxxxx</b>						
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
<b>PROGRAMME N° XXXX : xxxxxxx</b>						
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>						

# PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Pan de la mission Stratégie économique, le programme Elaboration et Pilotage de la Politique Economique vise à :

- Analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- Déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- Contrôler et orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- Élaborer les prévisions à court et moyen terme ;
- Élaborer, et suivre les stratégies de développement.

Le champ du programme recouvre :

- Le pilotage à long terme de l'économie à travers l'anticipation des phénomènes économiques ;
- Le pilotage à court terme de l'économie à travers la veille conjoncturelle ;
- L'information quantitative et qualitative sur tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle ;
- L'élaboration de stratégies de développement économique ;
- La protection du droit de propriété foncière.

Le champ du programme est en articulation avec les programmes :

- Régulation et stratégie industrielle ;
- Promotion des échanges ;
- Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Gestion fiscale ;
- Concurrence et protection du consommateur ;
- Urbanisation et aménagement du cadre de vie
- Prospective et planification

Les actions du programme Elaboration et Pilotage de la politique économique sont :

1. Politique économique et de développement ;
2. Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques ;
3. Protection du droit de propriété foncière et la sécurisation des garanties hypothécaires ;
4. Coordination et contrôle des participations ;
5. Gestion du portefeuille et des restructurations

Le programme compte trois administrations :

- La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- La Direction Générale des Participations ;
- L'Administration de la Conservation Foncière.

Le programme comprend par ailleurs deux opérateurs :

- La Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation ;
- La Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Responsable du programme est le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF).

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Elaboration et pilotage de la politique économique** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : <b>Politique économique et de développement</b>	1	0	3	1	2	0
Action 2 : <b>Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques</b>	1	1	3	2	0	2
Action 3 : <b>Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques</b>	1	0	1	0	0	0
Action 4 : <b>Coordination stratégique et contrôle des participations</b>	1	NC	2	NC	NC	NC
Action 5 : <b>Gestion du portefeuille et des restructurations</b>	1	NC	3	NC	NC	NC
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

- (3) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

## PRESENTATION DES ACTIONS

### **ACTION N° 1 : Politique économique et de développement**

Cette action comprend :

- L'élaboration de propositions de textes de lois visant à orienter l'économie ;
- La promotion de l'économie gabonaise par l'organisation des journées et forums économiques ;
- La réalisation de diagnostics, enquêtes, prévisions et analyses économiques ;
- Le développement de la prospective économique et la proposition de stratégies économiques ;
- La gestion de la stabilisation des prix et de la péréquation de certains produits (hydrocarbures, café, cacao, gaz, farine) ;
- L'appui aux politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités locales en matière de développement.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF), ainsi que la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation (DGCSP).

### **ACTION N° 2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques**

Cette action comprend :

- La publication des indicateurs conjoncturels de performance économique ;
- L'observation du secteur réel de l'économie par la rédaction des notes de conjoncture sectorielles ;
- Le développement et la tenue des bases sectorielles ;
- L'utilisation d'un modèle de l'économie gabonaise qui permet de faire des prévisions à court et moyen terme.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale.

### **ACTION N° 3 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques**

Cette action comprend :

- L'informatisation, la dématérialisation du Livre foncier et la sécurisation des documents fonciers ;
- La contribution à l'amélioration du climat des affaires ;
- La détermination des stratégies et la modernisation de la conservation des documents fonciers ;
- La rationalisation et l'optimisation des procédures d'immatriculation et de publicité foncière ;
- L'informatisation de la conservation foncière et l'élaboration d'une loi informatique et liberté ;
- La modernisation et le renforcement des structures de la Conservation foncière.

La conduite de cette action est assurée par la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques.

### **ACTION N° 4 : Coordination stratégique et contrôle des participations de l'Etat**

Cette action comprend :

- *Les études et diagnostics préalables de la situation du portefeuille des participations de l'Etat ;*
- *L'identification des secteurs porteurs de l'économie nationale ;*
- *L'orientation de la décision d'investissement de l'Etat actionnaire ;*
- *La définition de la stratégie nationale de gestion des participations de l'Etat ;*
- *La coordination de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des participations ;*
- *La coordination de la production des rapports d'étape et annuel ;*
- *Le cadrage et l'animation des actions de supervision des entreprises relevant du portefeuille de l'Etat ;*
- *L'informatisation et la visibilité des activités.*

Cette action est portée par le Cabinet du Directeur Général et la Direction des Études et de la Prospective qui initialisent la stratégie de l'État en matière de gestion des participations.

## **ACTION N° 5 : Gestion du portefeuille et des restructurations**

Cette action comprend :

- *La gestion du portefeuille des participations, portée par la Direction du Suivi-Évaluation du Portefeuille des Titres de Participation qui assure le développement du portefeuille des participations de l'État ;*
- *L'audit et le contrôle de gestion des participations portée par la Direction de l'Audit et du Contrôle de Gestion qui assure toute analyse relative à la gestion des participations par les moyens du diagnostic, de l'audit financier et du contrôle de gestion.*
- 
- *La gestion des restructurations portée par la Direction de la Réglementation et des Restructurations qui élabore et met en œuvre la politique publique en matière de restructuration des entreprises publiques.*

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'activité économique mondiale continue d'évoluer dans un contexte marqué par une inflation élevée, les perturbations du secteur financier, les conséquences du conflit Russo-ukrainien et les effets latents de la pandémie de Covid. Le rythme de la croissance devrait ainsi ralentir au cours de l'année pour enregistrer un taux réel de 2,8% en 2023 contre 3,4% en 2022. Cette décélération est déjà observée en période infra-annuelle de janvier à mars 2023 sur la totalité des ensembles économiques, notamment les partenaires économiques traditionnels du Gabon.

Evoluant dans ce contexte de multiples incertitudes, l'activité économique nationale a enregistré des évolutions sectorielles contrastées. En effet, concernant le secteur primaire, les activités extractives, analysées sur la base de l'indice composite, ont subi la pression du ralentissement de l'économie mondiale ainsi que de certaines difficultés inhérentes au secteur, pour reculer de 6,5% au premier trimestre comparativement au quatrième trimestre de 2022. Cette contreperformance, observée aussi bien au niveau des composantes Gaz que Manganèse, reste néanmoins moins importante que celle relevée au trimestre précédent, atténuée par le léger redressement du Pétrole. A l'opposé, la production de grumes, mesurée par son indice, a bondi de 9% au premier trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. Cette performance est liée à la bonne tenue du carnet de commandes, notamment émanant des industries de la zone de Nkok. Parallèlement, l'indicateur de l'agriculture de rente a progressé de 16,3% en glissement trimestriel. Cette dynamique est corrélée à la bonne tenue de la récolte des régimes de palme. Cette hausse constatée vient ainsi mettre un terme à la spirale baissière observée sur deux trimestres consécutifs. L'activité du secteur secondaire, quant à elle, reste marquée par le retournement de l'indice composite des agro-industries plombé par les mauvais résultats enregistrés dans la fabrication de la farine et de l'huile de palme brute, en dépit de la bonne orientation des composantes Eau minérale, Boissons gazeuses et alcoolisées et Sucre.

La mise en œuvre des projets d'investissement du Plan National de Développement pour la Transition (PNDT), dont l'un des objectifs prioritaires du pivot économique est de renforcer la compétitivité de l'économie gabonaise, favorise la diversification des sources de croissance et le renforcement de la gouvernance économique, par la mise en œuvre des stratégies permettant de tirer profit des atouts compétitifs du pays (tant au niveau régional qu'international) pour accroître les capacités de création de richesses, d'emplois et de revenus pour les populations, et réduire ainsi la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole et sa vulnérabilité économique.

L'Etat gabonais, par l'acquisition de 35% des parts de la Compagnie d'exploitations commerciales africaines, principale société gabonaise du secteur de la grande distribution, l'acquisition des parts de sociétés dans le secteur aérien et possiblement dans le secteur des BTP, l'acquisition des actifs d'Assala dans le secteur pétrolier, est en transformation en cette délicate période de transition.

C'est ainsi qu'à la faveur de la formation du Gouvernement de Transition, les plus Hautes Autorités ont confié au Ministre de l'Economie la responsabilité de conduire la politique de l'Etat en matière des participations, remettant ainsi le Gouvernement en tant qu'acteur décisionnel dans la gestion du portefeuille des participations de l'Etat.

C'est dans ce contexte qu'a été décidée la création d'une Direction Générale des Participations par décret n° 108/PR/MEP du 27 février 2024.

Le programme « Élaboration et Pilotage de la Politique Économique » a pour rôle d'assurer la veille, l'orientation et l'encadrement économique, en proposant une stratégie de mise en œuvre des politiques sectorielles déclinées dans le PNDT, d'une part, de proposer les outils pour réguler et réglementer l'activité économique du Gabon dans la perspective d'accroître la valeur ajoutée et assurer la création des emplois d'autre part.

Le programme « Élaboration et Pilotage de la Politique Économique » met à la disposition du gouvernement et des opérateurs économiques un dispositif économique et juridique favorable aux affaires et au développement durable de notre pays. En effet, la valorisation des potentialités dont regorgent les différents secteurs d'activités, implique la mise en place d'un environnement propice aux investissements. L'accroissement des investissements étrangers et nationaux, directs et indirects, demeure donc un objectif majeur.

Toutefois, pour la bonne exécution du programme, des actions correctives s'avèrent nécessaires en vue d'une meilleure mobilisation des agents. Il s'agit notamment du renforcement des capacités du personnel actuel, du recrutement des compétences nécessaires, de la valorisation des efforts, de la promotion de la mobilité professionnelle et de l'amélioration du cadre de travail (locaux, matériel et mobilier de bureau, matériel roulant).

## ENJEUX

---

- Enjeu 1 : parvenir à créer un tissu économique national couvrant l'ensemble du territoire ;
- Enjeu 2 : renforcer la veille statistique et économique ;
- Enjeu 3 : intégrer l'ensemble des parties prenantes (administrations et secteur privé) à la définition de la politique économique.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Suivre l'activité économique, améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie

- Résultat annuel attendu 1 : Taux d'avancement dans la démarche d'organisation des journées économiques thématiques ;
- Résultat annuel attendu 2 : Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du Rapport sur l'examen et l'analyse du dispositif fiscal contenu dans la Loi de finances 2024 favorisant l'attractivité des IDE pour soutenir la diversification économique des différents secteurs d'activités ;
- Résultat annuel attendu 3 : Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du Rapport d'analyse de l'impact des exonérations et des incitations fiscales accordés aux opérateurs économiques des secteurs hors pétrole ;
- Résultat annuel attendu 4 : Date limite de production du TBE ;
- Résultat annuel attendu 5 : Nombre de Notes de Conjoncture Trimestrielle produites ;
- Résultat annuel attendu 6 : Nombre de Rapports de missions de contrôle et d'encadrement des EMF ;
- Résultat annuel attendu 7 : Nombre d'hectares de plantation de cacao et de café réhabilités ;
- Résultat annuel attendu 8 : Nombre de tonnes de cacao et de café achetés ;
- Résultat annuel attendu 9 : Nombre d'hectares de blocs agro-industriels réhabilités.

OBJECTIF N°2 : Suivre l'activité économique en province et mesurer les disparités de développement économique et social entre les régions

- Résultat annuel attendu 1 : Nombre de Monographies provinciales produites
- Résultat annuel attendu 2 : Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBS

OBJECTIF N°3 : Optimiser la péréquation et la stabilisation des prix

- Résultat annuel attendu 1 : Taux d'avancement du projet de digitalisation de bordereau de contrôle des produits pétroliers
- Résultat annuel attendu 2 : Nombre de nouvelles brigades de contrôles de la distribution des produits pétroliers créées

OBJECTIF N°4 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques

- Résultat annuel attendu 1 : Taux d'avancement dans la démarche de numérisation des registres et titres fonciers ;
- Résultat annuel attendu 2 : Taux d'avancement dans la démarche d'interconnexion des deux sites de la Conservation foncière ;
- Résultat annuel attendu 3 : Nombre de Missions auprès des Présidents des tribunaux sur les 9 provinces pour la signature des ordonnances ;
- Résultat annuel attendu 4 : Taux d'avancement de la saisie sur des informations sur machine du Livre Foncier ;
- Résultat annuel attendu 5 : Taux d'avancement dans la démarche de mise en conformité des données des vieux registres et ceux existantes en machine.

OBJECTIF N°5 : Parvenir à sécuriser les participations de l'Etat d'ici 2027 ;

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré à 70% la stratégie nationale des participations ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir digitalisé 40% de la production de données sur les entreprises ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir renforcé les capacités de 52 entreprises relevant du périmètre ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir contribué à orienter 50% les investissements de l'Etat ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir suivi la performance de 40% des entreprises du portefeuille.

**OBJECTIF N°1 : Suivre l'activité économique, améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie**
**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : Journées économiques ;
- **Résultat annuel attendu 2** : apport sur l'examen et l'analyse du dispositif fiscal ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Rapport d'analyse de l'impact des exonérations et des incitations fiscales ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Tableau de Bord de l'Economie ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Note de Conjoncture Trimestrielle ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Rapports de missions de contrôle et d'encadrement des EMF ;
- **Résultat annuel attendu 7** : 300 hectares de plantation de cacao et de café réhabilités ;
- **Résultat annuel attendu 8** : 300 tonnes de cacao et de café achetés ;
- **Résultat annuel attendu 9** : 100 hectares de blocs agroindustriels réhabilités.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans la démarche d'organisation des journées économiques thématiques	%	NC	100	100	100	100
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du Rapport sur l'examen et l'analyse du dispositif fiscal	%	NC	25	50	100	100
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du Rapport d'analyse de l'impact des exonérations et des incitations fiscales	%	NC	30	60	100	100
Date limite de production du TBE	Date	NC	30-avr	30-avr	30-avr	30-avr
Nombre de Notes de Conjoncture Trimestrielle produites	Nombre	NC	4	4	4	4
Nombre de Rapports de missions de contrôle et d'encadrement des EMF	Nombre	NC	2	2	2	2
Nombre d'hectares de plantation de cacao et de café réhabilités	Nombre	NC	275	300	300	300
Nombre de tonnes de cacao et de café achetés	Nombre	NC	300	300	300	300
Nombre d'hectares de blocs agroindustriels réhabilités	Nombre	NC	80	100	100	100

Source des données : DGEFP

## **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

### **Résultat annuel attendu 1 : Journées économiques**

- Activité 1 : Élaboration des TDR ;
- Activité 2 : Préparation des études sur les thématiques retenues ;
- Activité 3 : Collectes des données complémentaires sur le terrain ;
- Activité 4 : Développement des thématiques ;
- Activité 5 : Mobilisation des acteurs ;
- Activité 6 : Tenue de la journée ;
- Activité 7 : Rédaction du rapport final.

### **Résultat annuel attendu 2 : Rapport sur l'examen et l'analyse du dispositif fiscal**

- Activité 1 : Élaboration des TDR ;
- Activité 2 : Préparation des missions de collectes des informations et mobilisation des moyens ;
- Activité 3 : Collectes des données complémentaires sur le terrain ;
- Activité 4 : Traitement et analyse des données ;
- Activité 5 : Rédaction du rapport ;

### **Résultat annuel attendu 3 : Rapport d'analyse de l'impact des exonérations et des incitations fiscales**

- Activité 1 : Élaboration des TDR ;
- Activité 2 : Préparation des missions de collectes des informations et mobilisation des moyens ;
- Activité 3 : Collectes des données complémentaires sur le terrain ;
- Activité 4 : Traitement et analyse des données ;
- Activité 5 : Rédaction du rapport ;

### **Résultat annuel attendu 4 : Tableau de Bord de l'Economie**

- Activité 1 : Préparation des missions de collectes des informations et mobilisation des moyens pour l'élaboration du TBE ;
- Activité 2 : Réalisation de la Collecte des données ;
- Activité 3 : Rédaction des Rapports de mission ;
- Activité 4 : Mise à jour de la base des données ;
- Activité 5 : Rédaction et relecture du TBE ;
- Activité 6 : Publication du TBE.

### **Résultat annuel attendu 5 : Note de Conjoncture Trimestrielle**

- Activité 1 : Préparation des missions de collectes des informations et mobilisation des moyens pour l'élaboration des NDC ;
- Activité 2 : Réalisation de la Collecte des données ;
- Activité 3 : Rédaction des Rapports de mission ;
- Activité 4 : Rédaction et relecture des NDC ;
- Activité 5 : Mise à jour de la base des données ;
- Activité 6 : Publication des NDC.

### **Résultat annuel attendu 6 : Rapports de missions de contrôle et d'encadrement des EMF**

- Activité 1 : Préparation des missions de collectes des informations et mobilisation des moyens ;
- Activité 2 : Traitement des données collectées ;
- Activité 3 : Réalisation de la mission de Collecte des données ;
- Activité 4 : Rédaction des Rapports de mission.

### **Résultat annuel attendu 7 : 300 hectares de plantation de cacao et de café réhabilités**

- Activité 1 : Appui au défrichage et désherbage des plantations (CAISTAB/Prestataires) ;
- Activité 2 : Appui à la lutte phytosanitaire et fertilisation des plantations (CAISTAB/Prestataires) ;
- Activité 3 : Formation des technicien et planteurs (CAISTAB/Prestataires) ;
- Activité 4 : Acquisition des biens et services (intrants, semences et prestataires) (Fournisseurs).

#### Résultat annuel attendu 8 : 300 tonnes de cacao et de café achetés

- Activité 1 : Campagnes d'achats cacao café (CAISTAB) ;
- Activité 2 : Conditionnement du cacao café (CAISTAB) ;
- Activité 3 : Formation des techniciens et planteurs (CAISTAB) ;
- Activité 4 : Evacuations du cacao et du café (CAISTAB).

#### Résultat annuel attendu 9 : 100 hectares de blocs agroindustriels réhabilités

- Activité 1 : Appui au défrichage et désherbage des plantations (CAISTAB- Prestataires) ;
- Activité 2 : Appui à la lutte phytosanitaire et fertilisation des plantations (CAISTAB- Prestataires) ;
- Activité 3 : Formation des technicien et planteurs (CAISTAB- Prestataires) ;
- Activité 4 : Acquisition des biens et services (intrants, semences et prestataires (Fournisseurs).

#### Contributions des opérateurs/partenaires :

- **Opérateur 1** : Caistab
- Activité 1 : Réhabilitation de 300 hectares de plantation de cacao et café ;
- Activité 2 : Achat de 300 tonnes de cacao et de café ;
- Activité 3 : Réhabilitation de 100 hectares de blocs agroindustriels.

### OBJECTIF N°2 : SUIVRE L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN PROVINCE ET MESURER LES DISPARITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ENTRE LES REGIONS

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 3 Monographies provinciales produites ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Tableau de Bord Social.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Monographies provinciales produites	Nombre	NC	3	2	3	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBS	%	NC	30	100	100	NC

Source des données : DGEFP

#### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

##### Résultat annuel attendu 1 : 3 Monographies provinciales produites

- Activité 1 : Préparation des missions de collectes des informations et mobilisation des moyens
- Activité 2 : Réalisation de la Collecte des données
- Activité 3 : Rédaction des Rapports de mission
- Activité 4 : Mise à jour de la base des données
- Activité 5 : Rédaction et relecture de chaque Monographie
- Activité 6 : Publication des Monographies

##### Résultat annuel attendu 2 : Tableau de Bord Social

- Activité 1 : Préparation des missions de collectes des informations et mobilisation des moyens
- Activité 2 : Réalisation de la Collecte des données

- Activité 3 : Rédaction des Rapports de mission
- Activité 4 : Mise à jour de la base des données
- Activité 5 : Rédaction et relecture
- Activité 6 : Publication du Tableau de Bord Social

#### **Contributions des opérateurs/partenaires :**

- Aucun opérateur pour cet objectif

### **OBJECTIF N°3 : OPTIMISER LA PEREQUATION ET LA STABILISATION DES PRIX**

#### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### **Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1 :** Bordereau de contrôle des produits pétroliers digitalisé ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** Brigades de contrôles de la distribution des produits pétroliers opérationnelles.

#### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement du projet de digitalisation de bordereau de contrôle des produits pétroliers	%	NC	50	80	100	100
Taux d'avancement du projet de digitalisation de bordereau de contrôle des produits pétroliers	%	NC	50	80	100	100

*Source des données : DG Caisses de Stabilisation et de Péréquation*

#### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu 1 :** Bordereau de contrôle des produits pétroliers digitalisé

- Activité 1 : Procéder au règlement de la charge réelle de livraison des produits pétroliers péréqués, livré à un usager régulièrement installé au Gabon par un transporteur agréé ;
- Activité 2 : Étude de Faisabilité (Prestataire) ;
- Activité 3 : Diagnostic des infrastructures numériques des parties prenantes au projet (CAISTAB - Prestataire) ;
- Activité 4 : Définition et validation des modalités de mises en œuvre (CAISTAB - Prestataire).

**Résultat annuel attendu 2 :** Brigades de contrôles de la distribution des produits pétroliers opérationnelles

- Activité 1 : Sélection et formation des agents ;
- Activité 2 : Prestation de serments ;
- Activité 3 : Déploiement des agents sur le terrain.

#### **Contributions des opérateurs/partenaires :**

Ces résultats sont la contribution de l'Opérateur Caistab

### **OBJECTIF N°4 : AMELIORER LES PROCEDURES DE GESTION DE LA CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES**

#### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique

- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### **Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : Registres et titres fonciers numérisés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Rapports des Missions auprès des Présidents des tribunaux provinciaux pour la signature des ordonnances ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Saisie sur des informations sur machine du Livre Foncier.

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans la démarche de numérisation des registres et titres fonciers	%	NC	100	90	100	100
Taux d'avancement dans la démarche d'interconnexion des deux sites de la Conservation foncière	%	NC	50	100	100	100
Nombre de Missions auprès des Présidents des tribunaux sur les 9 provinces pour la signature des ordonnances	Nombre	NC	36	36	36	36
Taux d'avancement de la saisie sur des informations sur machine du Livre Foncier	%	NC	90	90	100	100
Taux d'avancement dans la démarche de mise en conformité des données des vieux registres et ceux existantes en machine	%	NC	80	80	100	100

**Source des données** : Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu 1** : Registres et titres fonciers numérisés

- Activité 1 : Acquisition et installation des matériels informatiques ;
- Activité 2 : Formation des agents à l'utilisation de ces matériels ;
- Activité 3 : Informatisation des registres.

**Résultat annuel attendu 2** : Rapports des Missions auprès des Présidents des tribunaux provinciaux pour la signature des ordonnances

- Activité 1 : Préparation des missions (phase administrative) ;
- Activité 2 : Faire signer les ordonnances par le Président du Tribunal judiciaire de première instance de chaque Chef-lieu de province ;
- Activité 3 : Rédaction, validation et transmission du rapport de mission.

**Résultat annuel attendu 3** : saisie sur des informations sur machine du Livre Foncier

- Activité 1 : Acquisition et installation des matériels informatiques ;
- Activité 2 : Formation des agents à l'utilisation de ces matériels ;
- Activité 3 : Informatisation des registres.

Rédaction, validation et transmission du rapport de mission.

### **Contributions des opérateurs/partenaires** :

- Aucun Opérateur pour cet objectif

## OBJECTIF N°5 : PARVENIR A SECURISER LES PARTICIPATIONS DE L'ETAT D'ICI 2027

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré à 70% la stratégie nationale des participations ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir digitalisé 40% de la production de données sur les entreprises ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir renforcé les capacités de 52 entreprises relevant du périmètre ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir contribué à orienter 50% les investissements de l'Etat ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir suivi la performance de 40% des entreprises du portefeuille.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement de la stratégie nationale des participations	Pourcentage	NC	ND	70	NC	NC
Taux d'avancement de la digitalisation des données sur les entreprises	Pourcentage	NC	ND	40	NC	NC
Nombre d'entreprises dont les capacités ont été renforcé	Nombre	NC	ND	52	NC	NC
Nombre de participation aux conseils d'administration	Nombre	NC	ND	50	NC	NC
Taux d'entreprises suivies	Pourcentage	NC	ND	40	NC	NC

Source des données : DGPart

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré à 70% la stratégie nationale des participations

- Activité 1 : élaboration des termes de référence de la stratégie ;
- Activité 2 : élaboration du cahier des charges pour l'étude d'un Cabinet ;
- Activité 3 : signature d'une convention avec un Cabinet d'études ;
- Activité 4 : établissement du contact avec l'ensemble des entreprises relevant du portefeuille ;
- Activité 5 : élaboration du fichier des représentants de l'Etat aux CA ;
- Activité 6 : organisation de l'atelier de validation de la stratégie ;
- Activité 7 : définition du chronogramme de travail avec les entreprises ;
- Activité 8 : élaboration du fichier des points focaux des entreprises ;
- Activité 9 : organisation de rencontres périodiques de suivi avec les dirigeants des entreprises ;
- Activité 10 : rédaction des rapports-synthèse des rencontres périodiques.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir digitalisé 40% de la production de données sur les entreprises

- Activité 1 : réalisation de l'interconnexion des services ;
- Activité 2 : conception et mise en service du site internet ;
- Activité 3 : réalisation du stockage des données collectées ;
- Activité 4 : sécurisation des données collectées

Résultat annuel attendu 3 : avoir renforcé les capacités de 52 entreprises relevant du périmètre

- Activité 1 : Elaborer les termes de référence pour le programme de renforcement des capacités ;
- Activité 2 : Identification des entreprises nécessitant un renforcement de leurs capacités ;

- Activité 3 : Définition des axes de renforcement ;
- Activité 4 : Identification des institutions de renforcement ;
- Activité 5 : Production d'un plan de renforcement des capacités ;
- Activité 6 : Mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités des entreprises publiques ;

**Résultat annuel attendu 4 : Avoir contribué à orienter 50% les investissements de l'Etat**

- Activité 1 : Elaborer les critères de désignation des administrateurs représentant l'Etat ;
- Activité 2 : Procéder au recensement de tous les représentants de l'Etat au sein des Conseils d'Administration des entreprises relevant du périmètre ;
- Activité 3 : Proposer les réajustements nécessaires de la représentation de l'Etat aux CA ;
- Activité 4 : Assurer la collecte des procès-verbaux des différents Conseils d'Administration ;
- Activité 5 : Organiser les Comités de suivi des entreprises du périmètre.

**Résultat annuel attendu 5 : avoir suivi la performance de 40% des entreprises du portefeuille**

- Activité 1 : élaboration de la grille et les critères de suivi-évaluation des entreprises publiques ;
- Activité 2 : définition des seuils prévisionnels des dividendes par entreprise publique ;
- Activité 3 : organisation des entreprises publique par nature du suivi ;
- Activité 4 : élaboration du fichier des entreprises à auditer ;
- Activité 5 : définition des modalités des audits d'entreprises ;
- Activité 6 : Proposition des entreprises à la restructuration ou à la liquidation.

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1 :** Taux d'avancement de la stratégie nationale des participations

RAS

**Indicateur 2 :** Taux d'avancement de la digitalisation des données sur les entreprises

RAS

**Indicateur 3 :** Nombre d'entreprises dont les capacités ont été renforcé

RAS

**Indicateur 4 :** Nombre de participation aux conseils d'administration

RAS

**Indicateur 5 :** Taux d'entreprises suivies

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>27.871.1: Politiques économiques et de développement</b>	<b>6 037 823 337</b>	<b>12 453 234 862</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>20 973 234 862</b>	<b>20 973 234 862</b>	<b>6 037 823 337</b>	<b>12 453 234 862</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>20 973 234 862</b>	<b>20 973 234 862</b>	<b>20 973 234 862</b>	<b>20 973 234 862</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 297 912 942	3 297 912 942	0	3 297 912 942	3 297 912 942	3 297 912 942	3 297 912 942	3 297 912 942	-	3 297 912 942	3 297 912 942	3 297 912 942
Titre 3. Dépenses de biens et services	757 353 969	403 469 149	8 520 000 000	8 923 469 149	8 923 469 149	757 353 969	403 469 149	8 520 000 000	8 923 469 149	8 923 469 149	8 923 469 149	8 923 469 149
Titre 4. Dépenses de transfert	1 982 556 426	2 864 706 100	0	2 864 706 100	2 864 706 100	1 982 556 426	2 864 706 100	-	2 864 706 100	2 864 706 100	2 864 706 100	2 864 706 100
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	5 887 146 671	0	5 887 146 671	5 887 146 671	-	5 887 146 671	-	5 887 146 671	5 887 146 671	5 887 146 671	5 887 146 671
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.871.2: Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>0</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>0</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>8 891 195 744</b>	<b>8 891 195 744</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	105 836 527	105 836 527	-	105 836 527	105 836 527	105 836 527	105 836 527	-	105 836 527	105 836 527	105 836 527	105 836 527
Titre 3. Dépenses de biens et services	238 677 717	238 677 717	-	238 677 717	238 677 717	238 677 717	238 677 717	-	238 677 717	238 677 717	238 677 717	238 677 717

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 4. Dépenses de transfert	163 600 000	163 600 000	-	163 600 000	163 600 000	163 600 000	163 600 000	163 600 000	-	163 600 000	163 600 000	163 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	8 383 081 500	8 383 081 500	-	8 383 081 500	8 383 081 500	8 383 081 500	8 383 081 500	8 383 081 500	-	8 383 081 500	8 383 081 500	8 383 081 500
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.871.3: Protection du droit de propriété foncière</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>0</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>0</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>3 109 910 205</b>	<b>3 109 910 205</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	12 020 257	12 020 257	-	12 020 257	12 020 257	12 020 257	12 020 257	12 020 257	-	12 020 257	12 020 257	12 020 257
Titre 3. Dépenses de biens et services	510 039 622	510 039 622	-	510 039 622	510 039 622	510 039 622	510 039 622	510 039 622	-	510 039 622	510 039 622	510 039 622
Titre 4. Dépenses de transfert	587850325,9	587850325,9	-	587850325,9	587850325,9	587850325,9	587850325,9	587850325,9	-	587850325,9	587850325,9	587850325,9
Titre 5. Dépenses d'investissement	2000000000	2 000 000 000	-	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	-	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.871.4: Coordination et contrôle des participations</b>	<b>0</b>	<b>522 059 879</b>	<b>0</b>	<b>522 059 879</b>	<b>522 059 879</b>	<b>522 059 879</b>	<b>522 059 879</b>	<b>522 059 879</b>	<b>0</b>	<b>522 059 879</b>	<b>522 059 879</b>	<b>522 059 879</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	12 020 257	-	12 020 257	12 020 257	12 020 257	12 020 257	12 020 257	-	12 020 257	12 020 257	12 020 257
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	510 039 622	-	510 039 622	510 039 622	510 039 622	510 039 622	510 039 622	-	510 039 622	510 039 622	510 039 622
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>27.871.5 : Gestion du portefeuille et des restructurations</b>	<b>0</b>	<b>282 845 197</b>	<b>0</b>	<b>282 845 197</b>	<b>282 845 197</b>	<b>282 845 197</b>	<b>282 845 197</b>	<b>282 845 197</b>	<b>0</b>	<b>282 845 197</b>	<b>282 845 197</b>	<b>282 845 197</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel		9 000 000	-	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	-	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services		243 845 197	-	243 845 197	243 845 197	243 845 197	243 845 197	243 845 197	-	243 845 197	243 845 197	243 845 197
Titre 4. Dépenses de transfert	0	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme Elaboration et pilotage de la politique économique</b>	<b>18 406 837 273</b>	<b>24 852 248 798</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>18 436 837 273</b>	<b>24 852 248 798</b>	<b>8 520 000 000</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>	<b>33 372 248 798</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 439 083 178	3 439 083 178	-	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178	-	3 439 083 178	3 439 083 178	3 439 083 178
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 850 665 843	1 496 781 023	8 520 000 000	10 016 781 023	10 016 781 023	10 016 781 023	1 850 665 843	1 496 781 023	8 520 000 000	10 016 781 023	10 016 781 023	10 016 781 023
Titre 4. Dépenses de transfert	2 734 006 752	3 646 156 426	-	3 646 156 426	3 646 156 426	3 646 156 426	2 764 006 752	3 646 156 426	-	3 646 156 426	3 646 156 426	3 646 156 426
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 383 081 500	16 270 228 171	-	16 270 228 171	16 270 228 171	16 270 228 171	10 383 081 500	16 270 228 171	-	16 270 228 171	16 270 228 171	16 270 228 171
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>						

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
<b>Opérateur 1 : Caistab</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur Caistab</b>			
<b>Opérateur 2 : C D C</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur C D C</b>			
<b>Total pour le programme</b>			

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>						

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

La justification par action et par titre est faite par activité. Une activité peut regrouper différentes titres (et natures) de dépenses. La rubrique observation permet d'apporter des détails supplémentaires sur la répartition de crédits.

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
<b>Action X</b>		-	-	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>		-	-	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>		-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>		-	-	
Vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>		-	-	
Loyer				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>		-	-	
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4 : Transferts</b>		-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
<b>Dépenses Indispensables</b>		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
<b>Autres dépenses</b>		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 5: investissement</b>		-	-	
Acquisition équipement informatique				
Acquisition équipement et machine spécialisée				
Acquisition véhicule				
Autre dépenses (à préciser)				
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>				
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Autres dépenses</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 5: investissement</b>				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Action X</b>				
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>				
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Subventions				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Total programme</b>	-	-	-	-	-

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
871 : Elaboration et pilotage de la politique économique	A1 : Economie, fiscalité et vulgarisation	A1K1 : Etudes, programmes et vulgarisation	0000	<b>Cabinet du Directeur Général de l'Economie</b>
			0000	Service Courrier
			0000	Service Informatique
		A1K2 : Institutions Financières	0000	<b>Direction des institutions financières</b>
			0000	Service Banques et Assurances
			0000	Service Marchés Financiers et Réglementation des Changes
			0000	Service Micro finance
			0000	Brigade de Contrôle
			0000	<b>Direction des Ressources Humaines et des Moyens</b>
			0000	Service Budget et Matériel
			0000	Service Personnel et Formation
			0000	Service Affaires Sociales et Culturelles
			2100	<b>Cabinet du Directeur Général de l'Economie</b>
			A1K3 : Conservation Foncière	0000
		0000		Service XXXXX
		0000		Service XXXXXX
		0000		Service XXXXXX
		0000		<b>Direction XXXX</b>
		0000		Service XXXXX
		0000		Service XXXXXX
		A1K4 : Conjoncture économique	0000	<b>Direction des Synthèses et de la Promotion Economique</b>
			0000	Service Promotion Économique
			0000	Service Synthèses Économique et Sociale
			0000	Service Information et Publication
		A1K5 : Prévisions macroéconomiques	2100	<b>Direction de la Prévision et des Analyses Economiques</b>
			2100	Service Prévision Économique
			2100	Service Outils et Méthodes
			2100	Service Suivi des Agrégats Macroéconomiques
			2100	Service Enquêtes et Études Sociales
		A1K6 : Surveillance Multilatérale	2100	<b>Direction de la Prévision et des Analyses Economiques</b>
			2100	Comité Technique
		A1.K7 : Suivi des politiques fiscales	0000	<b>Direction de la Politique Fiscale</b>
			0000	Service Fiscalité Intérieure ;
			0000	Service Fiscalité Douanière ;
			0000	Service Fiscalité Internationale.
		A1.L1 : Indices de mesure composites	0000	Service Secteur Primaire
			0000	Service Secteur Secondaire
			0000	Service Secteur Tertiaire

# PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Conformément à son orientation stratégique, le programme vise des missions de régulation, de contrôle du respect des réglementations et de surveillance des marchés.

Le programme « Concurrence et protection du consommateur » comprend tous les crédits des services de la **Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCCRF)** et de la **Direction Nationale des Assurances (DNA)** et, il participe de la volonté des hautes autorités de mettre en place un cadre sain pour l'environnement économique et le renforcement du dispositif de sécurité du consommateur.

Il est structuré autour des quatre (4) actions suivantes :

- Contrôle et promotion de la qualité des produits et services ;
- Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché ;
- Protection des intérêts économiques des consommateurs ;
- Régulation du secteur des assurances.

La mise en œuvre de ces actions est assurée par les services centraux et déconcentrés de la DGCC et les services techniques de la DNA (le CPF-A y compris). Le responsable de programme (RPROG) est le Directeur Général de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme DGCCRF est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1	1	0	1	1	0	0
Action 2	1	0	1	1	0	0
Action 3	1	0	1	1	0	0
Action 4	1	0	1	1	0	0
Total	4	0	4	4	0	0

- (4) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

### **ACTION N°1 : CONTROLE ET PROMOTION DE LA QUALITE DES PRODUITS ET SERVICES**

Cette action a pour finalités :

- la renonciation, par les opérateurs économiques, des pratiques illicites voire frauduleuses ;
- le développement, par les opérateurs économiques, des démarches positives.

Nous consacrerons les crédits associés à cette action aux priorités suivantes :

- la lutte contre les pratiques préjudiciables aux consommateurs ;
- des actions ciblées sur les priorités sectorielles.

La DGCCRF met en œuvre cette action grâce à son administration centrale et le concours des Services Provinciaux de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (SPCCRF) en effectuant des contrôles, soit programmés, soit à la suite d'une réclamation, sur tous les champs de consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, importation, gros, distribution).

Elle regroupe également les dispositifs destinés à fournir aux usagers (consommateurs et opérateurs) les réponses appropriées à leurs préoccupations par la mise en service d'un numéro d'appels gratuits (8085) et la poursuite de la recherche d'indices de nature à mettre à jour les pratiques illicites.

Cette action est portée par les services techniques de la DGCCRF avec le concours des Services Provinciaux de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des Fraudes (SPCCRF) et intègre l'objectif stratégique suivant : assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales (objectif 2).

### **ACTION N°2 : CONTROLE DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES ET REGULATION DU MARCHÉ**

L'action a pour finalité de déterminer et de faire respecter les règles de concurrence afin de favoriser le développement d'un marché ouvert et loyal. La mise en œuvre de cette action est rendue possible par les services centraux de la DGCCRF et le concours des SPCCRF. Cette action vise à conforter la confiance et la sécurité du consommateur et à assurer sa protection dans ses relations contractuelles.

- Toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur doivent être utilisées pour garantir la confiance des consommateurs. La réalisation de cette action se traduit également par des contacts réguliers avec les associations de défense des consommateurs, des interventions auprès des opérateurs économiques. Elle est surtout portée par la Direction de la Concurrence, l'Inspection des Services, les Services Provinciaux et intègre l'objectif stratégique suivant : suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques (objectif 3).

### **ACTION N°3 : PROTECTION DES INTERETS ECONOMIQUES DES CONSOMMATEURS**

Cette action a pour finalité de veiller à assurer la qualité des produits et services proposés aux consommateurs, notamment sur les règles d'étiquetage, de composition et dénomination des marchandises, de contrôle des falsifications et tromperie, etc. Nous consacrerons les crédits associés à cette action aux priorités suivantes :

1. la bonne application du dispositif juridique protégeant les consommateurs ;
2. la lutte contre les pratiques préjudiciables aux consommateurs ;
3. la mise à jour du « baromètre des réclamations ».

La DGCCRF met en œuvre cette action grâce à son administration centrale et le concours des Services Provinciaux de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (SPCCRF) en effectuant des contrôles, soit programmés, soit à la suite d'une réclamation, sur tous les champs de consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, importation, gros, distribution).

Elle regroupe également les dispositifs destinés à fournir aux usagers (consommateurs et opérateurs) les réponses appropriées à leurs préoccupations par la mise en service d'un numéro d'appels gratuits (8085) et la poursuite de la recherche d'indices de nature à mettre à jour les pratiques illicites.

Cette action est portée par les services techniques de la DGCCRF avec le concours des Services Provinciaux de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (SPCCRF) et intègre l'objectif stratégique suivant : protéger et assurer la sécurité des consommateurs (objectif 1).

## **ACTION N°4 : REGULATION DU SECTEUR DES ASSURANCES**

Cette action a pour finalités de faire respecter la réglementation commune des assurances (code CIMA), de protéger les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance. Elle passe par la conduite des campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès des assurés, des missions de contrôles effectuées auprès des compagnies et intermédiaires d'assurance sur l'ensemble du territoire.

Elle est portée par les services techniques de la DNA et intègre l'objectif stratégique suivant : améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon.

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Veiller à la loyauté de la concurrence entre opérateurs économiques et protéger la santé et les intérêts des consommateurs figurent parmi les priorités gouvernementales destinées à conforter la confiance et à dynamiser la consommation.

Deux (2) unités administratives interviennent dans le programme "Concurrence et protection du consommateur" :

➤ **La Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC),**

La DGCC, créée par le décret n°000665/PR/MEFBP du 9 août 2004, est l'instrument technique de régulation et de mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de concurrence et de consommation. Pour l'accomplissement quotidien de ses missions, la DGCC s'appuie sur les instruments techniques et institutionnels ci-après :

- un cadre législatif et réglementaire approprié en vigueur, ainsi que des textes communautaires et internationaux ;
- un personnel d'encadrement aux compétences variées et des brigades fixes et itinérantes déployées sur l'ensemble du territoire national ;
- un Laboratoire de Contrôle Qualité (LCQ), qualifié pour effectuer des analyses microbiologiques et physicochimiques sur tous les produits et biens soumis à la consommation en République gabonaise.

Elle est chargée notamment de :

- assurer et garantir une concurrence saine et loyale ;
- protéger les consommateurs dans leur vie quotidienne par la pratique transparente et loyale des transactions commerciales ;
- s'assurer de l'innocuité et de la qualité hygiénique des denrées alimentaires produites localement ou importées ;
- contrôler la conformité, la qualité et la sécurité des normes des biens et services soumis à la consommation en République gabonaise.

➤ **La Direction Nationale des Assurances (DNA),**

Créée par la loi n°14/93 du 23 août 1993 portant ratification du traité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et le décret n°0411/PR/MEPIP du 20 août 2005 portant réorganisation de la Direction Nationale des assurances, elle sert de relais à l'action de la CIMA, organisme supra national constitué de 14 Etats membres, parmi lesquels le Gabon. Elle a pour mission principale, le contrôle de l'ensemble des opérateurs du marché des assurances des différents Etats.

Les Directions Nationales des Assurances constituées dans l'ensemble des Etats membres ont les mêmes missions au plan national : la régulation des différents marchés respectifs qui s'effectue par l'entremise des contrôles sur place et sur pièces des différents opérateurs.

Pour sa part, la DNA est chargée de :

- contrôler les compagnies, intermédiaires et experts techniques d'assurance ;
- augmenter la capacité de rétention des primes sur le marché local ;
- vérifier la transparence des compagnies dans la tenue de leurs états financiers et comptables ainsi que dans leur gestion quotidienne ;
- faire respecter la réglementation commune des assurances (code CIMA) ;
- protéger les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance ;
- fournir à l'Etat des informations permettant de prendre des décisions relatives à l'assainissement du secteur des assurances.

Les principales missions du programme « Concurrence et protection du consommateur » portent sur :

- la régulation des marchés ;
- la protection du consommateur.

Les travaux relatifs aux conférences de performance permettent d'analyser la mise en œuvre des politiques publiques des exercices budgétaires précédents et de procéder à l'actualisation des projets annuels de performance (PAP).

Il s'agit de :

- ✓ analyser les performances des années précédentes pour améliorer les PAP 2025 ;
- ✓ actualiser et redimensionner les objectifs de chaque programme en tenant compte des priorités du Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) 2024-2026 ;
- ✓ lier l'objectif à l'action correspondante dans le programme ;
- ✓ s'assurer de la cohérence entre les objectifs et les indicateurs et entre les objectifs et les stratégies d'action ;
- ✓ identifier ou définir les objectifs et les indicateurs sensibles au genre (ministères pilotes pour la BSG) ;
- ✓ revisiter la présentation stratégique de chaque programme ;
- ✓ actualiser l'architecture budgétaire.

## ENJEUX

---

- **Enjeu 1** : Renforcer la protection des consommateurs ;
- **Enjeu 2** : Promouvoir, assainir et réguler le marché gabonais des assurances.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

#### OBJECTIF N°1 : PROTEGER ET ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

- Résultat annuel attendu 1 : Un taux de dépotage réalisé à la hausse 100% d'ici 2027 ;
- Résultat annuel attendu 2 : Un nombre de paramètres analytiques augmenté ;
- Résultat annuel attendu 3 : Un nombre d'échantillons analysés plus élevé ;
- Résultat annuel attendu 4 : Un nombre de paramètres maîtrisés lors des essais inter laboratoires ;
- Résultat annuel attendu 5 : Maintien de l'accréditation de 100% d'ici 2027.

#### OBJECTIF N°2 : ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA LOYAUTE DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES

- Résultat annuel attendu 1 : Nombre de baux mis en conformités 100% d'ici 2027 ;
- Résultat annuel attendu 2 : Un taux de contrôle des opérateurs économiques plus important ;
- Résultat annuel attendu 3 : Un nombre d'opérations spéciales dans les secteurs jugés sensibles plus important ;
- Résultat annuel attendu 4 : Un taux de 100% des enquêtes menées sur la base des indices.

#### OBJECTIF N°3 : SUIVRE L'EVOLUTION DES MARCHES, DES PRIX ET MENER LES ENQUETES ECONOMIQUES

- Résultat annuel attendu 1 : Un taux d'avancement dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques 100% ;
- Résultat annuel attendu 2 : Un taux de sensibilisation des opérateurs économiques de 100% ;
- Résultat annuel attendu 3 : Un nombre d'enquêtes de régulation sectorielle plus important.

#### OBJECTIF N°4 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES D'ASSURANCES AU GABON

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à effectuer 18 contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir accompagné 18 opérateurs ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir 750 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation ;
- Résultat annuel attendu 4 : 75% de règlement des sinistres dans les délais.

**OBJECTIF N°1 : PROTEGER ET ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : Un taux de dépotage réalisé à la hausse 100% d'ici 2027
- **Résultat annuel attendu 2** : Un nombre de paramètres analytiques augmenté
- **Résultat annuel attendu 3** : Un nombre d'échantillons analysés plus élevé
- **Résultat annuel attendu 4** : Un nombre de paramètres maîtrisés lors des essais inter laboratoires
- **Résultat annuel attendu 5** : Maintien de l'accréditation de 100% d'ici 2027

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de dépotage réalisé	%	65	70	80	100	100
Nombre de paramètres analytiques	Nombre	30	30	35	40	50
Nombre d'échantillons analysés (3)	Nombre	3500	3500	4500	5000	6000
Nombre de paramètres maîtrisés lors des essais inter laboratoires	Nombre	100	100	100	100	100

*Source des données* : DGCCRF

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS****Résultat annuel attendu 1 :**

- Activité 1 : Mettre en œuvre la politique en matière de sécurité des produits, des biens de consommateur et services\_
- Activité 2 : Effectuer des inspections à la sortie des conteneurs

**Résultat annuel attendu 2 :**

- Activité 1 : Visiter régulièrement les usagers du laboratoire et prendre en compte leurs remarques
- Activité 2 : Participer aux essais inter laboratoires

**Précisions méthodologiques :**

- l'indicateur 1 rapporte le nombre de containers / camion dépotés aux frontières (numérateur) au nombre total de container/camion enregistré aux frontières (dénominateur) x 100.cet indicateur comme le reste des activités est fortement impacté par la crise économique ;
- l'indicateur 2 montre le nombre de paramètres analytiques maîtrisés par le laboratoire. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique. Le calcul se fait en cumulé ;
- l'indicateur 3 montre le nombre d'échantillons analysés au cours d'une année civile. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique. L'analyse des 3500 échantillons est conditionnée par l'envoi au Laboratoire desdits échantillons par les services techniques de la DGCC. Le concours des SPCC et des brigades de

contrôle est également attendu dans la collecte et l'envoi des échantillons. Une formation des agents aux techniques de prélèvement, de conservation et de transport des échantillons est nécessaire ;

- l'indicateur 4 renseigne sur le maintien de l'accréditation du Laboratoire de la DGCC ;
- l'indicateur 5 renseigne sur le nombre de campagnes de sensibilisation organisées avec les associations de consommateurs partenaires de la DGCCRF.

## OBJECTIF N°2 : SUIVRE L'EVOLUTION DES MARCHES, DES PRIX ET MENER LES ENQUETES ECONOMIQUES

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Nombre de baux mis en conformités à 100% d'ici 2027 ;
- Résultat annuel attendu 2 : Un taux de contrôle des opérateurs économiques plus important ;
- Résultat annuel attendu 3 : Un nombre d'opérations spéciales dans les secteurs jugés sensibles plus important ;
- Résultat annuel attendu 4 : Un taux de 100% des enquêtes menées sur la base des indices.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques (1)	Nombre	50	75	100	100	100
Taux de sensibilisation des opérateurs économiques (2)	%	100	100	100	100	100
Nombre d'enquêtes de régulation sectorielle (3)	Nombre	16	16	18	20	20
Taux des enquêtes menées sur la base des indices	%	100	100	100	100	100

*Source des données* : DGCCRF

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

- Résultats annuels attendus 1 et 2 :
  - réaliser au moins quatre (4) enquêtes sur la mauvaise qualité des produits et des services ;
  - obtenir des sanctions dissuasives (pas d'annulation, engagement de procédures contentieuses) ;
  - communiquer très largement sur le développement des contrôles et sur les sanctions.
- Résultat annuel attendu 3 :
  - délimiter les zones géographiques déterminant les différents marchés des produits et services ;
  - déterminer les leaders économiques susceptibles d'influencer le marché ;
  - déterminer les marchés spécifiques des produits/services cibles.
- Résultat annuel attendu 4 :
  - élaborer une stratégie d'enquête en tenant compte de la cible (selon les secteurs) ;
  - déployer les équipes de sensibilisation et d'enquêtes sur le terrain.

### Précisions méthodologiques :

- Indicateur 1 : simple décompte arithmétique pour apprécier l'évolution des baux mis en conformités d'une année à l'autre ;

- Indicateur 2 rapporte le nombre d'opérateurs contrôlés par an sur le nombre d'opérateurs à contrôler par an (numérateur) au nombre total des contrôles prévus x 100. Une fois de plus, en 2022, nous comptons sur le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle. Les contrôles permettront à la DGCC de comprendre la typologie des infractions et les lieux de survenance de celles-ci ;
- Indicateur 3 : simple décompte ;
- Indicateur 4 : nombre d'enquêtes menées sur la base d'indices/ nombre d'indices.

### Objectif N°3 : SUIVRE L'EVOLUTION DES MARCHES, DES PRIX ET MENER LES ENQUETES ECONOMIQUES

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir atteint le taux d'avancement de 100% dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir suivi 100% des opérateurs économiques (selon les secteurs d'activité) ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 16 enquêtes de régulation du marché dans les secteurs suivants : banques, automobiles, transport, riz, téléphonie mobile, fournisseurs d'accès à Internet, hôtellerie et restauration.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques (1)	%	80	100	100	100	
Taux de sensibilisation des opérateurs économiques (2)	%	60	100	100	100	
Nombre d'enquêtes de régulation sectorielle (3)	Nombre	10	16	16	18	

Source : DGCCRF.

#### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- **Résultat annuel attendu 1 :**
  - mener une réflexion conduisant à la mise en place d'une base de données des opérateurs économiques ;
  - recenser et regrouper les opérateurs économiques selon le secteur d'activités ;
  - mettre en place un outil de recoupage et de partage de l'information à l'ensemble des services ;
  - bâtir un programme annuel de contrôle des opérateurs économiques.
- **Résultat annuel attendu 2 :**
  - élaborer une stratégie de sensibilisation en tenant compte de la cible (selon les secteurs) ;
  - déterminer la part de marché de l'entreprise par secteur ;
  - déployer les équipes de sensibilisation sur le terrain.
- **Résultat annuel attendu 3 :**
  - élaborer la stratégie d'enquête sectorielle à mener (connaissance du marché et maîtrise des produits, déterminer la substituabilité des produits éventuellement concurrents) ;
  - réaliser des fiches d'enquête et déploiement des équipes sur le terrain ;
  - analyser les données collectées et rapprochement avec les pratiques anticoncurrentielles ;
  - rédiger les rapports d'enquête et les procès-verbaux y relatifs.

### **Précisions méthodologiques :**

- Indicateur 1 : il renseigne sur le niveau d'avancement dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques. Il s'agit d'un simple calcul en cumulant le poids des actions réalisées au cours de l'année sur 100% :
  - récupération de la Base de Données des opérateurs utilisées par les la Direction Générale des Impôts ;
  - identification des concepteurs de l'outil de gestion de la banque des données (5%) ;
  - conception et acquisition de l'outil informatique de la gestion de la banque des données (20%) ;
  - mise en place de la stratégie de la collecte et du traitement des données par les agents de la Direction de la Concurrence (10%) ;
  - identification des secteurs économiques et des entreprises concernées (5%) ;
  - formation des enquêteurs programmés pour collecter les données (15%) ;
  - envoi sur le terrain des équipes mobilisées pour y collecter les données (15%) ;
  - traitement des informations collectées sur le terrain (15%) ;
  - rapport des résultats obtenus (10%) ;
  - ventilation des rapports aux destinataires dédiés (5%).
  
- Indicateur 2 : il rapporte les opérateurs économiques sensibilisés (numérateur) au nombre total des opérateurs économiques enregistrés (dénominateur) x 100. Le concours de la DRFC, des SPCC et des brigades de contrôle est également attendu ;
  
- Indicateur 3 : il montre le nombre d'enquêtes sectorielles à réaliser dans les secteurs suivants : banques, automobiles-transport, riz, téléphonie mobile-fournisseurs d'accès à internet, hôtellerie-restauration, ameublements. Des secteurs très sensibles selon les normes internationales doivent être explorés à savoir : télécoms, entreprises publiques, ANAC, Pêche, entraves à l'entrée sur le marché, notaires et huissiers, forêts, pétrole, transport ferroviaire. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique et permettra de renseigner sur le mode de fonctionnement du marché.

Les SPCC pourront proposer et organiser des enquêtes propres au tissu économique de leur circonscription administrative si les enquêtes proposées au niveau central présentent des faiblesses ; le cas échéant, ils devront réaliser les enquêtes programmées dans le présent PAP 2023.

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

- **Résultat annuel attendu 1 :**
  - mener une réflexion conduisant à la mise en place d'une base de données des opérateurs économiques ;
  - recenser et regrouper les opérateurs économiques selon le secteur d'activités ;
  - mettre en place un outil de recoupage et de partage de l'information à l'ensemble des services ;
  - bâtir un programme annuel de contrôle des opérateurs économiques.
  
- **Résultat annuel attendu 2 :**
  - élaborer une stratégie de sensibilisation en tenant compte de la cible (selon les secteurs) ;
  - déterminer la part de marché de l'entreprise par secteur ;
  - déployer les équipes de sensibilisation sur le terrain.
  
- **Résultat annuel attendu 3 :**
  - élaborer la stratégie d'enquête sectorielle à mener (connaissance du marché et maîtrise des produits, déterminer la substituabilité des produits éventuellement concurrents) ;
  - réaliser des fiches d'enquête et déploiement des équipes sur le terrain ;
  - analyser les données collectées et rapprochement avec les pratiques anticoncurrentielles ;
  - rédiger les rapports d'enquête et les procès-verbaux y relatifs.

## Objectif N°4 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES D'ASSURANCES AU GABON

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à effectuer 18 contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir accompagné 18 opérateurs ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir 750 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation ;
- Résultat annuel attendu 4 : 75% de règlement des sinistres dans les délais.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de contrôles auprès des organismes d'assurances (1)	Nombre de contrôle	16	16	18	NC	NC
Nombre d'opérateurs accompagnés sur la réglementation, la confection des états statistiques et financiers (2)	Campagne de sensibilisation	16	16	18	NC	NC
Nombre de nouveaux contrats à la suite des campagnes de sensibilisation et des contrôles des attestations d'assurances automobiles avec les forces de l'ordre (3)	Nombre de contrat d'assurance	500	600	750	NC	NC
Taux de règlement des sinistres dans les délais (4)	Taux de règlement	55	60	75	NC	NC

Source : DNA / Services Contrôle et Administration Générale.

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION :

- **Résultat annuel 1 :**
  - mettre en place un chronogramme de contrôles des intermédiaires et des compagnies d'assurances ;
  - organiser l'assermentation des contrôleurs de la Direction Nationale des Assurances ;
  - parvenir à faire évoluer le respect de la réglementation commune à tous les partenaires nationaux ;
  - détecter les cas de fraudes en assurance ;
  - participer aux missions de contrôle initiées par la CIMA.
- **Résultat annuel 2 :**
  - organiser des sessions d'information et de formation sur la réglementation ;
  - interpellier les acteurs reconnus coupables de violation de la réglementation ;
  - proposer des sanctions réglementaires contre les acteurs véreux ;
  - procéder aux contrôles sur pièces et sur place de l'ensemble des opérateurs du marché.
- **Résultat annuel 3 :**
  - organiser des sessions d'information et de formation sur la réglementation ;
  - organiser la journée de l'assurance avec les partenaires du marché ;
  - parvenir à faire évoluer le respect de la réglementation commune à tous les partenaires nationaux ;
  - déterminer la part de marché de l'entreprise par secteur.
- **Résultat annuel 4 :**
  - collecter les informations sur les sinistres constatés auprès des compagnies d'assurance et postes de polices ;
  - Recenser les sinistres les payés sur l'ensemble du territoire auprès des compagnies d'assurances.

**Précisions méthodologiques :**

- l'indicateur 1 renseigne sur le nombre minimum de missions de contrôle (18) à effectuer auprès des compagnies et des intermédiaires d'assurances. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique ;
- l'indicateur 2 indique le nombre prévisionnel des nouveaux contrats à souscrire après des campagnes de sensibilisation. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique ;
- l'indicateur 3 quant à lui, renseigne sur le nombre d'opérateurs accompagnés par la DNA pour une mise en conformité (séminaires de formation, missions de contrôle pédagogique et séances de travail à la DNA). Il s'agit d'un simple décompte arithmétique ;
- l'indicateur 4 renseigne sur le nombre de sinistres réglés sur l'ensemble des sinistres constatés bon à payer et collectés auprès des compagnies d'assurance.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>27.878.1: Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services</b>	<b>1 440 256 159</b>	<b>1 122 434 160</b>	<b>432 415 453</b>	<b>1 554 849 613</b>	<b>1 554 849 613</b>	<b>1 554 849 613</b>	<b>1 440 256 159</b>	<b>1 122 434 160</b>	<b>432 415 453</b>	<b>1 554 849 613</b>	<b>1 554 849 613</b>	<b>1 554 849 613</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	497 146 972	497 146 972	-	497 146 972	497 146 972	497 146 972	497 146 972	497 146 972	-	497 146 972	497 146 972	497 146 972
Titre 3. Dépenses de biens et services	943 109 187	625 287 188	432 415 453	1 057 702 641	1 057 702 641	1 057 702 641	943 109 187	625 287 188	432 415 453	1 057 702 641	1 057 702 641	1 057 702 641
Titre 4. Dépenses de transfert	-	0	-	0	0	0	-	0	-	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.878.2: Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>-</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>-</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>2 487 894 585</b>	<b>2 487 894 585</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 463 198 063	2 463 198 063	-	2 463 198 063	2 463 198 063	2 463 198 063	2 463 198 063	2 463 198 063	-	2 463 198 063	2 463 198 063	2 463 198 063
Titre 3. Dépenses de biens et services	24 696 522	24 696 522	-	24 696 522	24 696 522	24 696 522	24 696 522	24 696 522	-	24 696 522	24 696 522	24 696 522
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.878.3: Protection des intérêts</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	<b>-</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	<b>-</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>économiques des consommateurs</b>												
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 799 022	13 799 022	-	13 799 022	13 799 022	13 799 022	13 799 022	13 799 022	-	13 799 022	13 799 022	13 799 022
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.878.4: Régulation du secteur des assurances</b>	<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>	<b>-</b>	<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>	<b>-</b>	<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	32 256 421	32 256 421	-	32 256 421	32 256 421	32 256 421	32 256 421	32 256 421	-	32 256 421	32 256 421	32 256 421
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 784 851	60 784 851	-	60 784 851	60 784 851	60 784 851	60 784 851	60 784 851	-	60 784 851	60 784 851	60 784 851
Titre 4. Dépenses de transfert	206 818 170	206 818 170	-	206 818 170	206 818 170	206 818 170	206 818 170	206 818 170	-	206 818 170	206 818 170	206 818 170
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme Concurrence et protection du consommateur</b>	<b>4 241 809 207</b>	<b>3 923 987 209</b>	<b>432 415 453</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 241 809 207</b>	<b>3 923 987 209</b>	<b>432 415 453</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>	<b>4 356 402 662</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 992 601 456	2 992 601 456	-	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456	-	2 992 601 456	2 992 601 456	2 992 601 456
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 042 389 582	724 567 583	432 415 453	1 156 983 036	1 156 983 036	1 156 983 036	1 042 389 582	724 567 583	432 415 453	1 156 983 036	1 156 983 036	1 156 983 036
Titre 4. Dépenses de transfert	206 818 170	206 818 169	-	206 818 169	206 818 169	206 818 169	206 818 170	206 818 169	-	206 818 169	206 818 169	206 818 169
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- (2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOL)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	661	0	0	0	0	661
Catégorie A	329	8	0	0	0	337
Catégorie B	291	0	0	0	0	291
Catégorie C	41	0	0	0	0	41
Main d'œuvre non permanente	126	0	50	50	0	170
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>787</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>795</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
<b>Opérateur 1 : xxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	NC	NC	NC
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	NC	NC	NC
<b>Total pour l'opérateur xxxx</b>			
<b>Opérateur 2 : xxxxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	NC	NC	NC
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	NC	NC	NC
<b>Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx</b>			
<b>Opérateur x : xxxxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	NC	NC	NC
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	NC	NC	NC
<b>Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx</b>			
<b>Total pour le programme</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>

### EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Le programme ne dispose pas d'opérateurs.

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>						

Non renseigné.

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
<b>Action X</b>		<b>2 565 822 966</b>	<b>2 565 822 966</b>	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>		<b>2 565 822 966</b>	<b>2 565 822 966</b>	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>		<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	
<b>Dépenses obligatoires</b>		<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	
vacation		20 000 000	20 000 000	
Frais de session des institutions...		-	-	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>943 109 187</b>	<b>943 109 187</b>	
Atteinte des objectifs de l'UO Administration Générale		245 098 939	245 098 939	
Imprimés spéciaux pour autorisation de mise sur le marché (AMM)		19 411 766	19 411 766	
Imprimés spéciaux pour autorisation de mise en consommation (AMC)		10 000 000	10 000 000	
Mobilité des agents pour les missions de contrôle et surveillance des marchés		23 529 411	23 529 411	
Atteinte des objectifs liés à l'ADP		432 415 453	432 415 453	
Atteinte des objectifs (fonctionnement de l'UO)		3 558 896	3 558 896	
Fournitures du laboratoire (réactifs...)		82 422 777	82 422 777	
Services Déconcentrés		126 671 945	126 671 945	
<i>Fonctionnement des services déconcentrés</i>		<i>45 377 827</i>	<i>45 377 827</i>	
<i>Loyer des services déconcentrés</i>		<i>18 823 529</i>	<i>18 823 529</i>	
<i>Contrôle et promotion de la qualité des produits et services par les services déconcentrés</i>		<i>62 470 588</i>	<i>62 470 588</i>	
<b>Action 2 : Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché</b>		<b>2 391 454 658</b>	<b>2 391 454 658</b>	
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>		<b>2 366 758 136</b>	<b>2 366 758 136</b>	
Solde Permanente		2 329 898 011	2 329 898 011	
MONP		36 860 125	36 860 125	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>24 696 522</b>	<b>24 696 522</b>	
Atteinte des objectifs de l'UO Concurrence		14 196 522	14 196 522	
Atteinte des objectifs de l'UO Information des consommateurs		10 500 000	10 500 000	
<b>Action N° 3 : Protection des intérêts économiques des consommateurs</b>		<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	
Atteinte des objectifs de l'UO Protection des consommateurs		13 799 022	13 799 022	
<b>Action 4 : Régulation du secteur des assurances</b>		<b>299 859 442</b>	<b>299 859 442</b>	
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>		<b>32 256 421</b>	<b>32 256 421</b>	
MONP de la DNA		32 256 421	32 256 421	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>60 784 851</b>	<b>60 784 851</b>	
Contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire		50 784 851	50 784 851	
Campagnes de sensibilisation		10 000 000	10 000 000	
<b>Titre 4 : Transferts</b>		<b>206 818 170</b>	<b>206 818 170</b>	
Transfert : Centre Professionnel de Formation en Assurance (CPFA)		206 818 170	206 818 170	
<b>Total pour le programme</b>		<b>4 145 369 281</b>	<b>4 145 369 281</b>	
<b>Dépenses obligatoires</b>				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Baux administratifs				
<b>Action N° 1 : Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services</b>		<b>515 970 501</b>	<b>1 050 957 602</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>		<b>497 146 972</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Solde Permanente		276 399 689		
MONP		56 417 283		
Vacations des enseignants de l'EPCA Filière DGCC		20 000 000		
MONP de l'administration déconcentrée		144 330 000		
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>18 823 529</b>	<b>1 050 957 602</b>	<b>0</b>
Atteinte des objectifs de l'UO Administration Générale			245 098 939	
Imprimés spéciaux pour autorisation de mise sur le marché (AMM)			19 411 766	
Imprimés spéciaux pour autorisation de mise en consommation (AMC)			10 000 000	
Mobilité des agents pour les missions de contrôle et surveillance des marchés			23 529 411	
Atteinte des objectifs liés à l'ADP			432 415 453	
Atteinte des objectifs (fonctionnement de l'UO)			3 558 896	
Fournitures du laboratoire (réactifs...)			82 422 777	
Services Déconcentrés			126 671 945	
<i>Fonctionnement des services déconcentrés</i>			45 377 827	
<i>Loyer des services déconcentrés</i>		18 823 529		
<i>Contrôle et promotion de la qualité des produits et services par les services déconcentrés</i>			62 470 588	
<b>Action 2 : Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché</b>		<b>2 366 758 136</b>	<b>24 696 522</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>		<b>2 366 758 136</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Solde Permanente		2 329 898 011		
MONP		36 860 125		
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>0</b>	<b>24 696 522</b>	<b>0</b>
Atteinte des objectifs de l'UO Concurrence			14 196 522	
Atteinte des objectifs de l'UO Information des consommateurs			10 500 000	
<b>Action N° 3 : Protection des intérêts économiques des consommateurs</b>		<b>0</b>	<b>13 799 022</b>	<b>0</b>
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>0</b>	<b>13 799 022</b>	<b>0</b>
Atteinte des objectifs de l'UO Protection des consommateurs		0	13 799 022	
<b>Action 4 : Régulation du secteur des assurances</b>		<b>239 074 591</b>	<b>60 784 851</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>		<b>32 256 421</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
MONP de la DNA		32 256 421	0	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>		<b>0</b>	<b>60 784 851</b>	<b>0</b>
Contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire		0	50 784 851	
Campagnes de sensibilisation		0	10 000 000	
<b>Titre 4 : Transferts</b>		<b>206 818 170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Transfert : Centre Professionnel de Formation en Assurance (CPFA)		206 818 170	0	
<b>Total pour le programme</b>		<b>3 121 803 228</b>	<b>1 150 237 997</b>	<b>0</b>

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
<b>Titre 5: investissement</b>			<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	
Equipement informatique			35 000 000	35 000 000	
Equipement et machine spécialisée			100 000 000	100 000 000	
Autres dépenses (à préciser)			15 000 000	15 000 000	
<b>Total programme</b>	-	-	<b>5 362 568 284</b>	<b>5 362 568 284</b>	-

## RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Services rattachés
27.878 Concurrence et Protection du consommateur	A1 : Protection des consommateurs et contrôle des pratiques des opérateurs économiques	A1K1 : Administration Générale	Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
			Inspection des Services
			Direction du Personnel et des Moyens
			Direction des Services Provinciaux
		A1K2 : Protection des consommateurs	Direction de la Répression des Fraudes et du Contentieux
			Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits à l'Aéroport de Libreville
			Brigade de Contrôle de la qualité des Produits au Port- mole de Libreville
			Direction de la Consommation
		A1K3 : Laboratoire	Laboratoire
	A2 : Analyse des marchés et accompagnement des opérateurs économiques	A2K1 : Concurrence	Direction de la Concurrence et du Contrôle des Marchés
		A2K2 : Information des consommateurs	Service de la Sécurité des Consommateurs
	A4 : Services provinciaux de la Concurrence et de la consommation	A4K1 : Concurrence et consommation Estuaire	Direction des Services Provinciaux
			Service Provincial de la Concurrence de l'Estuaire
			Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits du Port d'Owendo
			Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits de Cocobeach
		A4K2 : Concurrence et consommation Haut Ogooué	Service Provincial de la Concurrence du Haut Ogooué
			Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits de Moanda
		A4K3 : Concurrence et consommation Moyen Ogooué	Service Provincial de la Concurrence du Moyen Ogooué
		A4K4 : Concurrence et consommation Ngounié	Service Provincial de la Concurrence de la Ngounie
			Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits de Moukoro
		A4K5 : Concurrence et consommation Nyanga	Service Provincial de la Concurrence de la Nyanga
Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits de Moulengui-Binza			
A4K6 : Concurrence et consommation Ogooué Invindo		Service Provincial de la Concurrence de l'Ogooué Ivindo	
A4K7 : Concurrence et consommation Ogooué Lolo		Service Provincial de la Concurrence de l'Ogooué Lolo	
A4K8 : Concurrence et consommation Ogooué Maritime		Service Provincial de la Concurrence de l'Ogooué Maritime	
	Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits du Nouveau Port de POG		
A4K9 : Concurrence et consommation Woleu-Ntem	Service Provincial de la Concurrence du Woleu Ntem		
	Brigade de Contrôle de la Qualité des Produits de Bitam		
A3 : Régulation assurances	A3K1 : Régulation du marché des assurances	Direction Nationale des Assurances	

# PROGRAMME APPUI À LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

L'analyse de l'environnement économique et financier national se fonde sur le constat des difficultés qu'éprouve l'Etat à financer, par son budget, l'effort d'investissement nécessaire à la diversification et à la relance de l'économie nationale.

Dans ce contexte, le choix politique opéré par les plus hautes autorités, a consisté à mettre un accent particulier sur la promotion des investissements, le développement des partenariats public-privé et l'amélioration de l'environnement des affaires.

La mission primordiale du programme "**Appui à la stratégie d'investissement**" est la mise en œuvre d'un plan d'action, qui vise l'exécution d'un pan crucial de la politique économique nationale.

Le programme est subdivisé en deux actions :

- **Promotion des investissements et des partenariats publics privés ;**
- **Amélioration du climat des affaires.**

Ce programme est administré par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'économie et des participations.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Appui à la stratégie d'investissement** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme « <b>Appui à la stratégie d'investissement</b> »	5	NC	10	NC	5	0

- (5) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

**ACTION N° 1 : PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DES PARTENARIATS PUBLICS PRIVES**

L'action "Promotion des Investissements et des Partenariats Publics Privés" recouvre différentes actions liées à la valorisation de la destination du potentiel économique de notre pays ainsi que la mise en place des procédures permettant d'accompagner les entreprises.

Pour ce qui est de cette action, les activités envisagées tournent essentiellement autour de :

- l'organisation et la participation aux assemblées et foras nationaux et internationaux ;
- le lancement des programmes de soutien en matière d'accompagnement aux entreprises ;
- la finalisation du guichet de l'investissement ;
- la facilitation des formalités administratives des entreprises installées dans la zone d'investissement spéciale (ZIS) de NKOK; IKOLO, MPASSA LEBOMBI ;
- la promotion de la ZIS auprès des investisseurs ;
- la promotion des produits fabriqués dans la zone sur le marché international ;
- l'accélération de l'opérationnalisation des cellules PPP ministérielles ;
- l'élaboration d'un manuel de procédures national et d'une banque de projets PPP ;
- la formation des acteurs de l'unité d'appui aux PPP contrats PPP ;
- la révision du cadre légal et réglementaire relatif aux PPP ;
- la formation des administrations sectorielles sur les PPP ;
- l'organisation d'un forum de promotion des projets PPP.

**ACTION N° 2 : AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES**

Articulé autour du Haut Conseil de l'Investissement (HCI), l'action amélioration du climat des affaires vise essentiellement le renforcement du dialogue public-privé et public-public en vue d'identifier et de mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'instauration d'un meilleur climat et environnement des affaires.

Pour l'amélioration du climat des affaires, ces actions consistent à mettre en œuvre, avec l'ensemble des administrations concernées, les réformes visant à simplifier et dématérialiser les procédures en rapportant avec les indicateurs du nouveau référentiel de la Banque Mondiale que sont :

- Création des entreprises ;
- Implantation de l'entreprise ;
- Services publics tels que l'électricité, l'eau, Internet ;
- Emploi ;
- Services financiers ;
- Commerce international ;
- Paiement des impôts et de la sécurité sociale ;
- Règlement des litiges ;
- Marchés et concurrence ;
- Insolvabilité des entreprises.

En ce qui concerne l'amélioration de l'environnement des affaires, il s'agit d'élaborer, en collaboration avec le secteur privé, et de faire adopter toute la réglementation nécessaire à la facilitation des affaires dans notre pays. Dans ce cadre, les actions à engager portent sur :

- L'adoption par le Parlement du projet de loi fixant le cadre général de l'investissement en République Gabonaise ;
- La promulgation de cette loi ;
- L'élaboration et l'adoption des textes d'application du projet de loi fixant le cadre général de l'investissement en République Gabonaise, notamment les projets de textes portant sur le paramétrage des dispositions fiscales ;
- La mise en œuvre des autres réformes identifiées au HCI depuis 2017 ainsi que celles proposées au Gouvernement par la Fédération des Entreprises du Gabon.

Articulé autour du Haut Conseil de l'Investissement (HCI), l'action amélioration du climat des affaires vise essentiellement le renforcement du dialogue public-privé par l'optimisation du fonctionnement et le suivi de la mise en œuvre des recommandations du HCI.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Pour bâtir une économie forte pour garantir la souveraineté nationale, il est primordial d'impulser une nouvelle dynamique, plus rapide, plus précise, plus efficace, afin de créer les conditions d'une croissance plus inclusive. Ainsi, bien que les efforts de diversification de l'économie positionnent le pays 15ème parmi les plus industrialisés du Continent, le Gouvernement entend développer de nouvelles opportunités et ériger de pôle de compétences provinciaux à travers le pays, pour réduire la fracture territoriale et être moins vulnérable face aux chocs des fluctuations des cours des matières premières.

Dans cette perspective, l'ANPI-Gabon l'ANPI, opérateur majeur du programme, est appelée à jouer un rôle essentiel ; elle se doit de renforcer son action de promotion des investissements, par la mise en place d'un dispositif d'attraction de l'investissement et du réinvestissement plus efficace, ayant un impact plus significatif et plus concret sur l'économie gabonaise.

Pour y parvenir, l'Agence bénéficie du soutien de l'État. En effet, depuis sa création, les appuis multiformes du Gouvernement lui ont permis d'avoir les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions de service public de promotion des investissements et des exportations, de création et de développement des entreprises, d'accompagnement des promoteurs ainsi que dans la mise en œuvre des partenariats publics-privés, en même temps qu'elle a pu assurer les missions de secrétariat permanent du Haut Conseil pour l'Investissement.

Ces moyens ont également permis à l'ANPI de tenir, avec le secteur privé et les administrations concernées, des foras et d'organiser des réunions qui ont notamment contribué à l'élaboration du projet de loi fixant le cadre général de l'investissement au Gabon, une des principales réformes visant l'amélioration du climat des affaires.

Les ressources mobilisées par l'Agence ont aussi permis un meilleur accompagnement des entreprises et une prise en charge plus efficace des investisseurs nationaux et étrangers : le Guichet de l'Investissement de l'ANPI-Gabon est complètement dématérialisé, faisant ainsi de l'ANPI-Gabon la première administration à avoir digitalisé jusqu'au paiement des activités de service public ; la ZAP de Kango, à l'Estuaire, et les champs de Souba, dans le Haut Ogooué, sont opérationnels ; des missions économiques ont été organisées en France, en Chine, en Grande-Bretagne, en Arabie Saoudite..., plusieurs projets d'investissement sont en cours d'installation dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, ....

Malgré les résultats enregistrés, ces dernières années, plusieurs chantiers restent encore à poursuivre et à parachever : dans le domaine des réformes, l'action de l'ANPI devra se poursuivre par l'élaboration, dans le cadre du dialogue public-privé, des projets de textes d'application, une fois le projet de loi sus-indiqué sera promulgué ; l'extension du Guichet numérique doit également se poursuivre dans toutes les autres provinces ainsi que l'interconnexion des administrations partenaires, dans l'optique d'une meilleure prise en charge des investisseurs nationaux et internationaux. De plus, des missions économiques et des foras de promotions des investissements doivent toujours être organisés tant au Gabon qu'à l'étranger dans l'optique de mobiliser l'épargne nationale par le réinvestissement, d'une part, et d'attirer de nouveaux investisseurs internationaux vers les secteurs prioritaires que sont l'eau et l'électricité, la santé, l'éducation, le logement. Des efforts soutenus seront également consacrés au déploiement de la stratégie de substitution des importations des biens de consommation courante, à travers la promotion des ZAP et des nouveaux bassins industriels. Des programmes spécifiques seront développés et mis en oeuvre pour faire éclore des PME capables de répondre à la commande publique et à la politique RSE des grandes entreprises minières et pétrolières.

Toutes ces actions, portées par l'Agence Nationale de Promotion des Investissement et des Zones Économique Spéciales (ZIS de NKOK, de MPASSA LEBOMBI et ZERP d'IKOLO et de PORT-GENTIL) doivent à terme permettre d'atteindre les objectifs de souveraineté nationale, de diversification et d'industrialisation de l'économie.

### ENJEUX

- Enjeu 1 : Contribuer à l'atteinte d'un taux de croissance de 5%.
- Enjeu 2 : Participer à la création de plus de 30.000 emplois.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

#### OBJECTIF N°1 : AMENAGER UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT URBAIN

- Résultat annuel attendu 1 : Commercialisation des parcelles de la zone Nord ;
- Résultat annuel attendu 2 : Réalisation des travaux de la zone Centre ;
- Résultat annuel attendu 3 : Commercialisation des parcelles de la zone Centre ;
- Résultat annuel attendu 4 : Réalisation du bâtiment des Nations Unies.

#### OBJECTIF N° 2 : DEVELOPPER LES INVESTISSEMENTS DANS LES SECTEURS ENERGIE ET EAU

- Résultat annuel attendu 1 : Réalisation des travaux de construction du barrage de Kinguélé Aval ;
- Résultat annuel attendu 2 : Réalisation des travaux de construction du barrage de Ngoulmendjim ;
- Résultat annuel attendu 3 : Réalisation des travaux de construction de la centrale thermique de Mayumba ;
- Résultat annuel attendu 5 : Réalisation des travaux de construction de la centrale thermique d'Owendo ;
- Résultat annuel attendu 6 : Réalisation des travaux de construction de la station de traitement d'eau potable de Ntoun 7.

#### OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ECO-TOURISME ET DU TOURISME

- Résultat annuel attendu 1 : Augmentation de la qualité et de la capacité d'accueil des lodges dans les Parc Nationaux ;
- Résultat annuel attendu 2 : Augmentation de la qualité d'accueil et de séjour de l'hôtel de la Sablière.

#### OBJECTIF N°4 : ACCROITRE LE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR DES PMES/PMIS

- Résultat annuel attendu 1 : Augmentation de la taille du portefeuille d'investissements d'Okoumé Capital en valeur et en nombre
- Résultat annuel attendu 2 : Accroissement du financement des PME auprès des banques et établissements de micro finances par la garantie

#### OBJECTIF N°5 : DEVELOPPER LE PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

- Résultat annuel attendu 1 : Accroissement de la valeur du portefeuille du FSRG ;
- Résultat annuel attendu 2 : Augmentation du niveau de détention dans les participations stratégiques ;
- Résultat annuel attendu 3 : Accroissement du nombre de participations de l'Etat gérées par le FSRG.

#### Objectif N°6 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZERP DE NKOK

- Résultat annuel attendu 1 : avoir obtenu 100% des investisseurs des données économiques globales ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 100% du traitement des requêtes des opérateurs dans les délais prévus ;
- Résultat annuel attendu 3 : s'être rendu à 75% financièrement autonome ;
- Résultat annuel attendu 4 : se rendre à 75% opérationnellement autonome.

#### OBJECTIF N°7 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZIS D'IKOLO

- Résultat annuel attendu 1 : avoir Opérationnalisé l'Autorité Administrative d'Ikolo et son guichet unique à 80%.

**OBJECTIF N°8 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZIS M'PASSA-LEBOMBI**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir Opérationnalisé l'Autorité Administrative M'passa-lebombi et son guichet unique à 70%.

**OBJECTIF N°9 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZIS M'PASSA-LEBOMBI**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir Opérationnalisé l'Autorité Administrative Port-Gentil et son guichet unique à 70%.

**OBJECTIF N° 1 : AMENAGER UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT URBAIN****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

**Résultats annuels**

- Résultat annuel attendu 1 : Commercialisation des parcelles de la zone Nord ;
- Résultat annuel attendu 2 : Réalisation des travaux de la zone Centre ;
- Résultat annuel attendu 3 : Commercialisation des parcelles de la zone Centre ;
- Résultat annuel attendu 4 : Réalisation du bâtiment des Nations Unies.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Commercialisation des parcelles de la zone Nord	Nombre	ND	9	3	ND	13
Réalisation des travaux de la zone Centre	Pourcentage	ND	25%	70%	90%	100%
Commercialisation des parcelles de la zone Centre	Nombre	ND	10	1	8	19
Réalisation du bâtiment des Nations Unies	Pourcentage	ND	20%	25%	50%	100%

**OBJECTIF N° 2 : DEVELOPPER LES INVESTISSEMENTS DANS LES SECTEURS ENERGIE ET EAU.****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

**Résultats annuels**

- Résultat annuel attendu 1 : Réalisation des travaux de construction du barrage de Kinguéle Aval ;
- Résultat annuel attendu 2 : Réalisation des travaux de construction du barrage de Ngoulmendjim ;
- Résultat annuel attendu 3 : Réalisation des travaux de construction de la centrale thermique de Mayumba ;
- Résultat annuel attendu 5 : Réalisation des travaux de construction de la centrale thermique d'Owendo ;
- Résultat annuel attendu 6 : Réalisation des travaux de construction de la station de traitement d'eau potable de Ntoun 7.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Réalisation des travaux de construction du barrage de Kinguéle Aval	Pourcentage	25%	40%	70%	100%	NC
Réalisation des travaux de construction du barrage de Ngoulmendjim	Pourcentage	ND	ND	10%	20%	30%
Réalisation des travaux de construction de la centrale thermique de Mayumba (Phase I – 8,5MW)	Pourcentage	ND	50%	100%	NC	NC
Réalisation des travaux de construction de la centrale thermique de Mayumba (Phase II – extension 21MW)	Pourcentage	ND	ND	0%	25%	70%
Réalisation des travaux de construction de la centrale thermique d'Owendo	Pourcentage	ND	ND	25%	80%	100%
Réalisation des travaux de construction de la station de traitement d'eau potable de Ntoun 7	Pourcentage	ND	ND	0%	40%	70%

Source des données : FGIS

## OBJECTIF N°3 : DÉVELOPPER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉCO-TOURISME ET DU TOURISME

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Augmentation de la capacité d'accueil des lodges dans les Parc Nationaux ;
- Résultat annuel attendu 2 : Augmentation de la qualité d'accueil et de séjour de l'hôtel de la Sablière.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Augmentation de la qualité et de la capacité d'accueil des lodges dans les Parc Nationaux	Pourcentage	ND	25%	35%	45%	55%
Augmentation de la qualité d'accueil et de séjour de l'hôtel de la Sablière	Pourcentage	ND	60%	80%	90%	100%

Source des données : FGIS

## OBJECTIF N°4 : ACCROITRE LE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR DES PMES/PMIS

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Augmentation de la taille du portefeuille d'investissements d'Okoumé Capital en valeur et en nombre ;
- Résultat annuel attendu 2 : Accroissement du financement des PME auprès des banques et établissements de micro finances par la garantie.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Augmentation de la taille du portefeuille d'investissements d'Okoumé Capital en valeur	Valeur (en milliards)	12,5	14	16	44	72
Augmentation de la taille du portefeuille d'investissements d'Okoumé Capital	Nombre	2	5	10	14	18
Accroissement du financement des PME auprès des banques et établissements de micro finances par la garantie	Nombre	123	200	300	450	600

## OBJECTIF N°5 : DÉVELOPPER LE PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Croissance de la valeur du portefeuille du FSRG ;
- Résultat annuel attendu 2 : Augmentation du niveau de détention dans les participations stratégiques ;
- Résultat annuel attendu 3 : Croissance du nombre de participations de l'Etat gérées par le FSRG.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Augmenter la valeur du portefeuille du FSRG	Valeur (en milliards)	342	367	392	417	442
Augmentation du niveau de détention dans les participations stratégiques	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND
Augmenter le nombre de participations de l'Etat gérées par le FSRG	Nombre	ND	ND	3	3	4

## OBJECTIF N° 6 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZERP DE NKOK

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir obtenu 100% des investisseurs des données économiques globales ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 100% du traitement des requêtes des opérateurs dans les délais prévus ;
- Résultat annuel attendu 3 : s'être rendu à 75% financièrement autonome ;
- Résultat annuel attendu 4 : se rendre à 75% opérationnellement autonome.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Pourcentage des investisseurs à avoir transmis les données économiques globales dans les délais	%	89	100	100	100	100
Pourcentage du traitement des requêtes des opérateurs dans les délais	%	98	100	100	100	100
Ratio de couverture des charges fixes par les recettes propres	%	131	60	0,6	0,6	0,6
Taux de recouvrement de la quote-part	%	75	75	75	85	95
Taux de délégation de signatures	%	75	75	75	85	95

*Source des données : DGIC et ONUDI (partenaire au développement).*

## **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

- Collecter régulièrement des données économiques globales ;
- Organiser des missions d'échanges avec les investisseurs industriels ;
- Effectuer un bilan en fin de chaque trimestre.

## **PRECISIONS METHODOLOGIQUES :**

Indicateur 1 : le taux d'entreprises fournissant les données trimestrielles dans les délais mesure le pourcentage d'entreprises qui fournissent les données économiques globales trimestriellement ;

Indicateur 2 : le pourcentage du traitement des requêtes de investisseurs dans les délais sert à mesurer le pourcentage des requêtes administratives des opérateurs ayant été traitées dans les délais ;

Indicateur 3 : le ratio de couverture des charges fixes par les recettes propres permet de situer l'opérateur sur son niveau d'autonomie financière ;

Indicateur 4 : le taux de recouvrement de la quote-part évalue le niveau d'utilisation des recettes propres ;

Indicateur 5 : le taux de délégation de signature donne le niveau d'autonomie opérationnelle du guichet unique.

## **OBJECTIF N° 7 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZIS D'IKOLO.**

### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### **Résultat annuel**

Résultat annuel attendu 1 : Opérationnalisation de l'Autorité Administrative d'IKOLO et du guichet Unique à 80%.

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Niveau d'opérationnalisation de la ZIS	%	ND	50	80	90	100

Source des données : AAG NKOK

## **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

Effectuer les investissements nécessaires au développement de la ZERP.  
Organiser des missions de contrôle.

## **PRECISIONS METHODOLOGIQUES :**

Indicateur 1 : le taux de mise en place de la ZIS et du guichet unique (taux d'avancement du projet).

## **CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Dans cet objectif, la contribution attendue d'une part des opérateurs est de tout mettre en œuvre pour fournir les matériels et humains pour rendre la zone opérationnelle. D'autre part, la contribution attendue de l'État est de traiter les besoins en investissement en temps voulu.

## **Objectif N° 8 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZIS DE MPASSA LEBOMBI.**

### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers

- Efficience de l'Administration

### **Résultat annuel**

Résultat annuel attendu 1 : Opérationnalisation de l'Autorité Administrative de MPASSA LEBOMBI et du guichet Unique à 70.

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Niveau d'opérationnalisation de la ZIS	%	ND	50	70	80	90

Source des données : AAG NKOK

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

Effectuer les investissements nécessaires au développement de la ZIS.  
Organiser des missions de contrôle.

### **PRECISIONS METHODOLOGIQUES :**

Indicateur 1 : le taux de mise en place de la ZIS et du guichet unique (taux d'avancement du projet).

### **CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Dans cet objectif, la contribution attendue d'une part des opérateurs est de tout mettre en œuvre pour fournir les matériels et humains pour rendre la zone opérationnelle. D'autre part, la contribution attendue de l'État est de traiter les besoins en investissement en temps voulu.

**Objectif N° 9 : DISPOSER D'UN SYSTEME DE GESTION FAVORISANT L'INVESTISSEMENT PRIVE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LA ZERP DE PORT-GENTIL**

### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### **Résultat annuel**

Résultat annuel attendu 1 : Opérationnalisation de l'Autorité Administrative de Port-Gentil et du guichet Unique.

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Niveau d'opérationnalisation de la ZERP	%	ND	50	70	80	90

Source des données : AAG NKOK

### **ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**

Effectuer les investissements nécessaires au développement de la ZERP.  
Organiser des missions de contrôle.

### **PRECISIONS METHODOLOGIQUES :**

Indicateur 1 : le taux de mise en place de la ZIS et du guichet unique (taux d'avancement du projet).

### **CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES**

Dans cet objectif, la contribution attendue d'une part des opérateurs est de tout mettre en œuvre pour fournir les matériels et humains pour rendre la zone opérationnelle. D'autre part, la contribution attendue de l'État est de traiter les besoins en investissement en temps voulu.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>27.887.1: promotion des investissements et PPP</b>	<b>1 853 794 815</b>	<b>2 343 724 884</b>	<b>-</b>	<b>2 343 724 884</b>	<b>2 343 724 884</b>	<b>2 343 724 884</b>	<b>1 853 794 815</b>	<b>2 343 724 884</b>	<b>-</b>	<b>2 343 724 884</b>	<b>2 343 724 884</b>	<b>2 343 724 884</b>
Titre I. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 103 794 815	1 103 794 815	-	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	-	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	489 930 069	-	489 930 069	489 930 069	489 930 069	-	489 930 069	-	489 930 069	489 930 069	489 930 069
Titre 4. Dépenses de transfert	750 000 000	750 000 000	-	750 000 000	750 000 000	750 000 000	750 000 000	750 000 000	-	750 000 000	750 000 000	750 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.887.2: amélioration du climat des affaires</b>	<b>6 122 564 670</b>	<b>1 139 545 809</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>5 702 396 864</b>	<b>5 702 396 864</b>	<b>5 702 396 864</b>	<b>6 122 564 670</b>	<b>1 139 545 809</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>5 702 396 864</b>	<b>5 702 396 864</b>	<b>5 702 396 864</b>
Titre I. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 983 018 861	0	4 562 851 056	4 562 851 056	4 562 851 056	4 562 851 056	4 983 018 861	0	4 562 851 056	4 562 851 056	4 562 851 056	4 562 851 056
Titre 4. Dépenses de transfert	1 139 545 808	1 139 545 808	-	1 139 545 808	1 139 545 808	1 139 545 808	1 139 545 808	1 139 545 808	-	1 139 545 808	1 139 545 808	1 139 545 808
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme appui à la stratégie d'investissement</b>	<b>7 976 359 485</b>	<b>3 483 270 693</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>7 976 359 485</b>	<b>3 483 270 693</b>	<b>4 562 851 056</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 103 794 815	1 103 794 815	-	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815	-	1 103 794 815	1 103 794 815	1 103 794 815
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 983 018 861	489 930 070	4 562 851 056	5 052 781 125	5 052 781 125	5 052 781 125	4 983 018 861	489 930 070	4 562 851 056	5 052 781 125	5 052 781 125	5 052 781 125
Titre 4. Dépenses de transfert	1 889 545 808	1 889 545 808	-	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808	-	1 889 545 808	1 889 545 808	1 889 545 808
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- (1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFI pour 2023 (a)	Prévisions pour 2024			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>						

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2023(1)	Prévision 2024	Prévision 2025
<b>Opérateur ANPI GABON</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	8	8	8
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	78	78	78
<b>Total pour l'opérateur</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>86</b>
<b>Opérateur FGIS</b>			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	1	1	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	9	9	9
<b>Total pour l'opérateur</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Opérateur ZERP de Nkok</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
<b>Opérateur ZERP d'Ikolo</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
<b>Total pour l'opérateur</b>			
<b>Total pour le programme</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
	<b>Effectifs</b>		

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2023 Réalisation		2024 Prévisions		Ecart (2024- 2023)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>						

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
<b>Action N° 1 : Promotion des investissements et PPP</b>			<b>2 343 724 884</b>	<b>2 343 724 884</b>	
<b>Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)</b>			<b>1 103 794 815</b>	<b>1 103 794 815</b>	
<b>MONP de l'ANPI</b>			<b>1 103 794 815</b>	<b>1 103 794 815</b>	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>			<b>489 930 069</b>	<b>489 930 069</b>	
<b>Titre 4 : Transferts</b>			<b>750 000 000</b>	<b>750 000 000</b>	
Fonctionnement de l'opérateur ANPI			750 000 000	750 000 000	
<b>Action 2 : Amélioration du climat des affaires</b>			<b>5 702 396 864</b>	<b>5 702 396 864</b>	
<b>Titre 3 : Biens et services</b>			<b>4 562 851 056</b>	<b>4 562 851 056</b>	
Fonds souverain de la République Gabonaise (ADP)			4 562 851 056	4 562 851 056	
<b>Titre 4 : Transferts</b>			<b>1 139 545 808</b>	<b>1 139 545 808</b>	
Fonctionnement de l'opérateur FGIS			855 000 000	855 000 000	
Fonctionnement de l'opérateur Autorité Administrative ZERP Nkok			184 545 808	184 545 808	
Fonctionnement de l'opérateur Autorité Administrative ZERP Ikolo			50 000 000	50 000 000	
Fonctionnement de l'opérateur Autorité Administrative ZERP Franceville			50 000 000	50 000 000	
<b>Total pour le programme</b>			<b>8 046 121 748</b>	<b>8 046 121 748</b>	

JUSTIFICATION PAR TYPE DE DEPENSE

Actions/Titres	LF 2025		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
<b>Action N°1 : Promotion des investissements et PPP</b>	<b>1 103 794 815</b>	<b>750 000 000</b>	<b>489 930 069</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>1 103 794 815</b>	<b>0</b>	
MONP de l'ANPI	1 103 794 815	0	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>			<b>489 930 069</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transferts</b>		<b>750 000 000</b>	
Subvention au Fonctionnement de l'opérateur ANPI		750 000 000	
<b>Action N°2 : Amélioration du climat des affaires</b>		<b>5 702 396 864</b>	
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>		<b>4 562 851 056</b>	
Fonds souverain de la République Gabonaise (ADP)		4 562 851 056	
<b>Titre 4. Dépenses de transferts</b>		<b>1 139 545 808</b>	
Fonctionnement de l'opérateur FGIS		855 000 000	
Fonctionnement de l'opérateur Autorité Administrative ZERP Nkok		184 545 808	
Fonctionnement de l'opérateur Autorité Administrative ZERP Ikolo		50 000 000	
Fonctionnement de l'opérateur Autorité Administrative ZERP Franceville		50 000 000	
<b>Titre 5 : dépenses d'investissement</b>			
Projet : Etudes et équipements (Opérateur Autorité Administrative ZERP Ikolo)			
<b>Total pour le programme</b>	<b>1 103 794 815</b>	<b>6 452 396 864</b>	<b>489 930 069</b>

## RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Services rattachés
<b>Appui à la stratégie d'investissement</b>	Action 1 : A1 : <b>Opérateur-ANPI</b>	<b>A1K1</b> : Opérateur-ANPI	Agence Nationale de la Promotion des investissements
	Action 2 : A2 : <b>Opérateur-FGIS</b>	<b>A2K1</b> : Opérateur-FGIS	Fonds Gabonais des Investissements Stratégiques
	Action 2 : G1 : <b>ADP-FGIS</b>	<b>G1K1</b> : ADP-FGIS	ADP-FGIS
	Action 2 : A3 : <b>Opérateur ZIS de Nkok</b>	<b>A3K1</b> : Opérateur ZERP de Nkok	Autorité Administrative ZERP de Nkok
	Action 2 : A4 : <b>Opérateur ZIS de Ikolo</b>	<b>A4K1</b> : Opérateur ZERP de Ikolo	Autorité Administrative ZERP de Ikolo (Lambaréné)
	Action 2 : A5 : <b>Opérateur ZIS de Franceville</b>	<b>A5K1</b> : Opérateur ZERP Franceville	Autorité Administrative ZERP Franceville (Mpassa Lébombi)

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LAPOLITIQUE ECONOMIQUE

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Ce programme a pour mission principale la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère de l'Economie et des Participations.

Le programme **Pilotage et Soutien à la politique économique** comprend deux (2) actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

Le programme se compose des entités administratives suivantes :

- Cabinet du Ministre ;
- Inspection Générale des Services ;
- Secrétariat Général ;
- Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- Direction Centrale des Archives et de la Documentation (DCAD) ;
- Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) ;
- Service Central du Courrier.

Le programme prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'administration.

Enfin, le programme est placé sous la responsabilité du Secrétaire Général

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Pilotage et Soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	2	0	0	1
Action 2 : Coordination administrative	1	0	2	0	0	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

- (6) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

## PRESENTATION DES ACTIONS

Afin de coordonner la politique du **Gouvernement de Transition** en matière économique, le programme **Pilotage et Soutien à la politique économique** se décline en deux (02) actions.

### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

Le principal objectif de cette action est d'exécuter la vision des plus hautes autorités dans le domaine économique. Elle s'articule autour des principaux axes suivants :

1. Missions financières ;
  - Coordonner le suivi des engagements financiers de l'Etat (cotisations et remboursement des dettes) auprès des organismes financiers communautaires et internationaux ;
  - Coordonner le suivi de la politique d'optimisation fiscale ;
  - Coordonner le suivi de la politique d'endettement de l'Etat et de la gestion active de la dette publique.
2. Missions économiques, sociales, industrielles, et environnementales ;
  - Assurer une veille économique stratégique pour plus de réactivité et une meilleure prise de décisions sur les questions de développement économique ;
  - Coordonner et centraliser la production des statistiques pour une meilleure prise de décisions ;
  - Coordonner le suivi des relations avec les partenaires économiques et financiers (BAD, FMI, Banque Mondiale, BID).
3. Missions juridiques ;
  - Elaborer des textes législatifs et réglementaires en matière économique et de prospective, puis assurer leur mise en application ;
  - Assurer une veille juridique des textes produits, et des actions menées par le ministère.
4. Missions de représentation ;
  - Représenter l'Etat, le Gouvernement, le Ministère à l'extérieur du pays ;
  - Participer aux réunions statutaires des organismes sous régionaux, régionaux et internationaux (CEMAC, CEEAC, FMI, Banque Mondiale, OMC, etc.) et assurer le suivi des conclusions.
5. Missions de promotion des investissements et des partenariats public/privé ;
  - Valoriser la destination Gabon par son potentiel économique ;
  - Mettre en place un environnement favorable à la création d'entreprises.

### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

L'action **Coordination administrative**, pilotée par le Secrétaire Général recouvre toutes les activités qui concourent à l'effectivité et l'efficacité des autres programmes de politiques publiques du ministère en leur fournissant un soutien et un encadrement. Elle vise entre autres les considérations de gestion ci-après :

- la maîtrise des effectifs du département ;
- le suivi des carrières et le renforcement des capacités des agents ;
- l'amélioration de la qualité des services produits par les fonctions supports ;
- la bonne évaluation et programmation des besoins du département ;
- l'effectivité de l'exécution des dépenses ;
- la maîtrise et l'optimisation du système d'information ;
- la collecte et l'archivage des documents.

# CADRAGE STRATEGIQUE

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

---

Créé à la suite de la mise en place du premier Gouvernement de Transition le 13 septembre 2023, le ministère de l'Economie et des Participations s'est vu assigner comme missions principales :

- l'optimisation des recettes fiscales ;
- la modernisation de l'administration.

La configuration actuelle du ministère résulte de la fusion de l'ancien **Ministère de l'Economie et de la Relance** et de l'ancien **Ministère de la Promotion des Investissements**. Conscient des aspirations légitimes des populations fortement impactées par une situation économique caractérisée par un chômage en hausse, le ministère a la lourde charge de mettre en place un environnement favorable aux affaires, et à la diversification de l'économie gabonaise.

Le cadrage macro-économique annonçant une stagnation des ressources mobilisées pour l'exercice 2024, les crédits alloués resteront inchangés par rapport à 2023. La stratégie mise en œuvre devra tenir compte de cette situation.

A cet effet, le programme **Pilotage et Soutien à la Politique de Stratégie Economique** s'est assigné l'ambition de modernisation de l'Administration par la mise en place des outils modernes de Gestion des activités des services, notamment :

Un système efficace de pilotage et de management du Ministère ; une utilisation efficace des ressources humaines et des crédits alloués.

### ENJEUX

---

- Enjeu 1 : Assurer la bonne gouvernance de l'administration ;
- Enjeu 2 : Faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

#### **OBJECTIF N°1 : Mettre en œuvre les outils de base pour une gestion modernisée des ressources humaines du Ministère**

- Résultat annuel attendu 1 : mettre à jour les effectifs du Ministère. Cible annuelle de l'indicateur 100%
- Résultat annuel attendu 2 : élaborer un plan de renforcement des capacités des agents du Ministère. Cible annuelle de l'indicateur : 75% ;
- Résultat annuel attendu 3 : parvenir à mettre en place un système d'évaluation des performances du Ministère. Cible annuelle de l'indicateur : 50% ;
- Résultat annuel attendu : parvenir à décorer 75% des agents publics du Ministère et des personnels de la main d'œuvre non permanente ayant au moins quinze (15) ans d'activité dans le Ministère. Cible annuelle de l'indicateur : 75% ;
- Résultat annuel attendu : parvenir à assurer à 80% la sécurité et la santé des agents de la Direction centrale des Ressources Humaines (DCRH) au travail. Cible annuelle de l'indicateur : 80%.

#### **OBJECTIF N°2 : améliorer les taux d'exécution des budgets des missions et programmes du Ministère**

- Résultat annuel attendu 1 : atteindre 100% du taux de traitement des dossiers d'engagement. Cible annuelle de l'indicateur : 100% ;
- Résultat annuel attendu 2 : traiter tous les dossiers reçus à la DCAF. Cible annuelle de l'indicateur : 100 ;
- Résultat annuel attendu 3 : atteindre 100% du taux d'exécution base crédits ouverts à la consommation. Cible annuelle de l'indicateur : 100% ;
- Résultat annuel attendu 4 : atteindre 100% du taux d'ordonnement base crédits engagés. Cible annuelle de l'indicateur : 100% ;
- Résultat annuel attendu 5 : produire un (1) rapport trimestriel sur l'état d'exécution des budgets des programmes. Cible annuelle de l'indicateur : 3.

#### **OBJECTIF N°3 : parvenir à mettre en œuvre les outils modernes de gestion des activités des services**

- Résultat annuel attendu 1 : augmenter le nombre d'utilisateur du site d'Arambo ayant accès à internet via le RAG. Cible annuelle de l'indicateur : 65%.
- Résultat annuel attendu 2 : protéger les postes de travail des agents avec des antivirus pour rallonger leur durée de vie. Cible annuelle de l'indicateur : 500 Antivirus achetés.
- Résultat annuel attendu 3 : les archives sont numérisées et stockées. Cible annuelle de l'indicateur : 30%.
- Résultat annuel attendu 4 : traiter et sécuriser les archives de l'immeuble ARAMBO. Cible annuelle de l'indicateur : 500 ;
- Résultat annuel attendu 5 : produire des rapports périodiques d'avancement des dossiers traités, archivés et sécurisés. Cible annuelle de l'indicateur : 4

#### **OBJECTIF N°4 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management du ministère d'ici à fin 2024.**

- Résultat annuel attendu 1 : tenir des revues (bilan d'étapes) trimestrielles dans l'année. Cible annuelle de l'indicateur : 2 réunions revues (bilan d'étapes).
- Résultat annuel attendu 2 : dynamiser les pools. Cible annuelle de l'indicateur : 04 rapports d'activités par pool (à raison de 07 pools).

**OBJECTIF N°1 : METTRE EN PLACE LES OUTILS DE BASE POUR UNE GESTION MODERNISEE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- Résultat annuel attendu 1 : actualiser les effectifs du ministère ;
- Résultat annuel attendu 2 : élaborer un plan de renforcement des capacités des agents du ministère. Cible annuelle de l'indicateur ;
- Résultat annuel attendu 3 : décorer 75% des 50 agents publics et des personnels de la Main d'œuvre non permanente ayant au moins quinze ans d'activité dans le ministère. Cible annuelle de l'indicateur : 75 ;
- Résultat annuel attendu 4 : assurer à 80% la sécurité et la santé des agents de la DCRH au travail. Cible annuelle de l'indicateur : 80.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Taux d'avancement dans la mise à jour des effectifs du Ministère	%	-	-	100	100	
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de renforcement des capacités des agents du Ministère.	%	ND	75	100	100	
Taux d'avancement dans la mise en place du système d'évaluation des performances des agents du Ministère.	%	ND	25	50	50	

*Source des données* : DCRH

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS**

- Organiser des séminaires de sensibilisation des managers des ressources humaines, ainsi que les agents sur les nouvelles pratiques RH ;
- Effectuer des missions de contrôle pour actualiser le fichier des effectifs du ministère ;
- Elaborer une cartographie des métiers du ministère ;
- Identifier les goulots d'étranglement pour favoriser la mobilité de nos agents ;
- Organiser des séminaires de renforcement des capacités des managers (Directeurs Généraux et Directeurs) ;
- Organiser des séminaires de renforcement des capacités des responsables des RH ;
- Favoriser le dialogue entre managers et collaborateurs.

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : Taux d'avancement dans la mise à jour des effectifs du Ministère. Cet indicateur mesure le suivi dans la mise à jour des effectifs du ministère et se calcule par le rapport entre les effectifs de la période p+1 sur les effectifs de la période p.

**Indicateur 2** : Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de renforcement des capacités des agents du Ministère. Cet indicateur mesure le niveau d'exécution de l'élaboration du plan de renforcement des capacités. Il se calcule par le rapport du nombre d'actions réalisées dans l'année / le nombre total d'actions à réaliser.

**Indicateur 3** : Taux d'avancement dans la mise en place du système d'évaluation des performances du Ministère. Cet indicateur mesure le niveau d'exécution de la mise en place du système d'évaluation des performances, il se calcule par le rapport du nombre d'actions dans l'année / nombre total d'actions.

## OBJECTIF N°2 : Améliorer le taux d'exécution des budgets des missions et programmes du Ministère

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : atteindre 100% du taux de traitement des dossiers d'engagement. Cible annuelle de l'indicateur : 100%
- Résultat annuel attendu 2 : traiter tous les dossiers reçus à la DCAF. Cible annuelle de l'indicateur : 100
- Résultat annuel attendu 3 : atteindre 100% du taux d'engagement base crédits ouverts à la consommation. Cible annuelle de l'indicateur : 100% ;
- Résultat annuel attendu 4 : atteindre 100% du taux d'ordonnancement base crédits engagés. Cible annuelle de l'indicateur : 100%
- Résultat annuel attendu 5 : produire un (1) rapport trimestriel sur l'état d'exécution des budgets des programmes. Cible annuelle de l'indicateur : 3

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Pourcentage de contrôle des dossiers reçus	%	ND	ND	100	100	100
Nombre de dossiers engagés dans les délais d'un jour	Nbr	ND	ND	ND	50	100
Taux d'engagement base crédits ouverts	%	60	100	100	100	100
Taux d'ordonnancement base crédits engagés	%	100	52	100	100	100
Nombre de rapports trimestriels sur l'exécution	Nbr	02	02	03	03	03

**Source des données :** DCAF (Service Budget)

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Accompagner les programmes dans l'élaboration des outils préalables à l'exécution (DPG, PBI, plan d'engagement et PPM) ;
- Entreprendre des missions de terrain pour former et sensibiliser la chaîne managériale sur les nouvelles procédures en matière budgétaire et présenter le circuit de la dépense dès l'ouverture du budget ;
- Favoriser un dialogue de gestion permanent afin d'inciter la levée dans les délais, des plafonds budgétaires (correspondances, nombre de marchés passés et exécutés en investissement) ;
- Atteindre des niveaux d'exécution élevés à travers des séminaires de renforcement des capacités des agents de la Direction pour une meilleure maîtrise de l'outil Vectis ;
- Contrôler et traiter tous les dossiers reçus à la DCAF dans les délais les plus courts (1 jour) ;
- Produire des statistiques trimestrielles sur l'évolution de l'exécution des crédits de chaque programme du Ministère.

### Précisions méthodologiques :

#### **Revue des indicateurs**

**Indicateur 1 :** Pourcentage des dossiers reçus à la DCAF. Cet indicateur détermine le ratio entre le nombre de dossiers traités et le nombre de dossiers reçus.

**Indicateur 2 :** Nombre de dossiers engagés dans les délais d'un jour. Cet indicateur permet de voir le nombre de dossiers reçus et traités au sein de la DCAF. Il se mesure par un décompte des dossiers.

**Indicateur 3 :** Taux d'engagement des crédits. Cet indicateur mesure le niveau d'engagement du budget sur la base des crédits ouverts à la consommation ; et se calcule en faisant le ratio entre les crédits engagés et le niveau des crédits ouverts.

**Indicateur 4 :** Taux d'ordonnancement des crédits. Cet indicateur mesure le niveau d'ordonnancement du budget en tenant compte du niveau global des crédits engagés. Il se calcule en faisant le ratio entre les crédits ordonnancés et

le total des crédits engagés.

**Indicateur 5** : Nombre de rapports produits par trimestre sur l'exécution. Cet indicateur détermine le nombre de rapports produits à produire (3 dans l'année). Il s'obtient par un décompte des rapports.

### OBJECTIF N°3 : parvenir à mettre en œuvre les outils modernes de gestion des activités des services

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : augmenter le nombre d'utilisateurs du site d'Arambo ayant accès à internet via le RAG ;
- Résultat annuel attendu 2 : protéger les postes de travail des agents avec des antivirus pour rallonger leur durée de vie ;
- Résultat annuel attendu 3 : former les agents de la DCAD sur l'utilisation des équipements de numérisation ;
- Résultat annuel attendu 4 : traiter et sécuriser les archives de l'immeuble ARAMBO. Cible annuelle de l'indicateur : 500 ;
- Résultat annuel attendu 5 : produire des rapports périodiques d'avancement des dossiers traités, archivés et sécurisés. Cible annuelle de l'indicateur : 4.

#### Indicateurs :

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Pourcentage d'utilisateurs qui accède à la connexion internet via RAG.	%	NC	55	65	NC	NC
Nombre d'antivirus acheté.	Nbr	NC	NC	500	NC	NC
Nombre d'agents formés	Nbr	NC	NC	35	NC	NC
Taux d'archives numérisées et stockées	%	NC	0	30	50	NC
Nombre d'archives traitées et sécurisées	Nbr	NC	NC	500	NC	NC
Nombre de rapports périodiques d'avancement.	Nbr	NC	NC	4	NC	NC

**Source des données** : DCSI, DCAD.

#### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Maintenance du câblage réseaux au niveau du site d'Arambo ;
- Achat de 50 clés Wi-Fi ;
- Achat de 2 routeurs ;
- Tirer la fibre optique aérienne depuis le bâtiment de l'ANBG jusqu'au bâtiment d'Oloumi ;
- Moderniser le système d'archivage du périmètre d'Oloumi.

## **Précisions méthodologiques :**

### **Revue des indicateurs**

Indicateur 1 : Pourcentage d'utilisateurs accèdent à la connexion internet via RAG. (Actuellement 55% des utilisateurs accèdent, cible pour 2024, 65%. Cet indicateur mesure le taux d'utilisateurs qui ont accès à Internet et se calcule en faisant le rapport du nombre d'utilisateurs connectés sur le nombre total d'agents du site d'Arambo.

Indicateur 2 : Nombre d'antivirus acheté. Cet indicateur mesure le nombre d'antivirus achetés et se calcule en faisant un décompte.

Indicateur 3 : Nombre d'agents formés. Cet indicateur mesure le nombre d'agents formés et se calcule en faisant un décompte.

Indicateur 4 : nombre d'archives traitées et sécurisées. Cet indicateur mesure le nombre d'archives traitées et sécurisées et se calcule en faisant un décompte ;

Indicateur 5 : nombre de rapports produits périodiquement. Cet indicateur mesure le nombre de rapports produits en tenant compte de l'évolution des dossiers traités.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>27.885.1: Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>3 524 949 688</b>	<b>2 055 359 227</b>	<b>-</b>	<b>2 055 359 227</b>	<b>2 055 359 227</b>	<b>2 055 359 227</b>	<b>3 524 949 688</b>	<b>2 055 359 227</b>	<b>-</b>	<b>2 055 359 227</b>	<b>2 055 359 227</b>	<b>2 055 359 227</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	82 747 397	-	-	-	-	-	82 747 397	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	336 893 519	445 615 659	-	445 615 659	445 615 659	445 615 659	336 893 519	445 615 659	-	445 615 659	445 615 659	445 615 659
Titre 4. Dépenses de transfert	3 105 308 773	2 105 308 773	-	2 105 308 773	2 105 308 773	2 105 308 773	3 105 308 773	2 105 308 773	-	2 105 308 773	2 105 308 773	2 105 308 773
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27.885.2: Coordination administrative</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>-</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>-</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>6 369 835 701</b>	<b>6 369 835 701</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 822 565 714	3 822 565 714	-	3 822 565 714	3 822 565 714	3 822 565 714	3 822 565 714	3 822 565 714	-	3 822 565 714	3 822 565 714	3 822 565 714
Titre 3. Dépenses de biens et services	286 116 669	286 116 669	-	286 116 669	286 116 669	286 116 669	286 116 669	286 116 669	-	286 116 669	286 116 669	286 116 669
Titre 4. Dépenses de transfert	2 261 153 318	2 261 153 318	-	2 261 153 318	2 261 153 318	2 261 153 318	2 261 153 318	2 261 153 318	-	2 261 153 318	2 261 153 318	2 261 153 318
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme Pilotage et soutien à la politique de régulation et de la stratégie économique</b>	<b>9 894 785 389</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>-</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>9 894 785 389</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>-</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>	<b>8 425 194 927</b>

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 905 313 111	3 127 000 509	-	3 127 000 509	3 127 000 509	3 127 000 509	3 905 313 111	3 127 000 509	-	3 127 000 509	3 127 000 509	3 127 000 509
Titre 3. Dépenses de biens et services	623 010 187	731 732 328	-	731 732 328	731 732 328	731 732 328	623 010 187	731 732 328	-	731 732 328	731 732 328	731 732 328
Titre 4. Dépenses de transfert	5 366 462 091	4 366 462 091	-	4 366 462 091	4 366 462 091	4 366 462 091	5 366 462 091	4 366 462 091	-	4 366 462 091	4 366 462 091	4 366 462 091
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>						

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
<b>Opérateur 1 : xxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur xxxx</b>			
<b>Opérateur 2 : xxxxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx</b>			
<b>Opérateur x : xxxxxxxxxxxxxxxx</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
<b>Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx</b>			
<b>Total pour le programme</b>			

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>						

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

La justification par action et par titre est faite par activité. Une activité peut regrouper différentes titres (et natures) de dépenses. La rubrique observation permet d'apporter des détails supplémentaires sur la répartition de crédits.

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
<b>Action X</b>		-	-	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>		-	-	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>		-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>		-	-	
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>		-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>		-	-	
Loyer				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>		-	-	
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>		-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
<b>Dépenses Indispensables</b>		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
<b>Autres dépenses</b>		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 5: investissement</b>		-	-	
Acquisition équipement informatique				
Acquisition équipement et machine spécialisée				
Acquisition véhicule				
Autre dépenses (à préciser)				
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>				
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Autres dépenses</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 5: investissement</b>				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Action X</b>				
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>				
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>				
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Autres dépenses</b>				
vacation				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 5: investissement</b>				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Total programme</b>				

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Insérez la version actualisée du rattachement des services du programme.

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
XX.XXX : XXXXX	A1 : XXXX	A1K1 : XXX	0000	<b>Cabinet du Directeur Général de XXXXXXXX</b>
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
			Service XXXXXX	
		A1K2 : XXXX	<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXXX	
		A1K3 : XXX	<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXXX	
	Service XXXXXX			
	Service XXXXXX			
	<b>Direction XXXX</b>			
	Service XXXXXX			
	A2 : XXXX	A2Ki : XXX	<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
		AiKj : XXX	Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXXX	
	Aj : XXXX	AiKj : XXX	<b>Direction XXXX</b>	
Service XXXXXX				
Service XXXXXX				
<b>Direction XXXX</b>				
AiKj : XXX		Service XXXXXX		
		Service XXXXXX		
		<b>Direction XXXX</b>		
		Service XXXXXX		